



# Sodavi

Schéma d'orientation  
pour le développement  
des arts visuels en Bourgogne  
Franche-Comté

**2019**  
**2021**

Seize Mille  
réseau art  
contemporain  
Bourgogne  
Franche-Comté

<b>Introduction</b>	<b>04</b>
<b>Méthodologie du SODAVI Bourgogne Franche — Comté</b>	<b>07</b>
<b>Les préconisations du SODAVI Bourgogne Franche — Comté</b>	<b>17</b>
● <b>Pôle 1 : Valorisation des artistes</b>	<b>22</b>
● Préconisation 1.1 : Documents D'Artistes (DDA)	23
● Préconisation 1.2 : Plateforme de ressources	24
● Préconisation 1.3 : Ouverture synchronisée d'ateliers d'artistes	26
● <b>Pôle 2 : Maillage du territoire</b>	<b>27</b>
● Préconisation 2.1 : Favoriser les structures et soutenir l'implantation de lieux de diffusion dans les zones « blanches »	28
● Préconisation 2.2 : Développement des résidences	30
● Préconisation 2.2.1. Résidences de territoire et participatives	30
● Préconisation 2.2.3 Résidences de recherche et création	31
● <b>Pôle 3 : Mise en réseau</b>	<b>32</b>
● Préconisation 3.1. Renforcement et extension des missions de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté	33
● Préconisation 3.2. Évènements fédérés sur la région	34
● Préconisation 3.3. Représentation du secteur des arts visuels Bourgogne Franche — Comté	35
● Préconisation 3.4. Outil éditorial	36
● <b>Pôle 4 : Médiation et publics</b>	<b>38</b>
● Préconisation 4.1 : Éducation Artistique et Culturelle (EAC)	39
● Préconisation 4.1.1 Permettre aux classes plus d'échanges avec l'extérieur dans le cadre de l'EAC	39
● Préconisation 4.1.2 Formations et rencontres entre enseignants et structures	40
● Préconisation 4.2 : Mobilité et accessibilité des publics	41
● Préconisation 4.2.1. Favoriser les modes de transport doux	41
● Préconisation 4.2.3 Développer un « pass culture » pour les arts visuels	41
<b>Le point de vue de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche Comté</b>	<b>42</b>
<b>Conclusion</b>	<b>48</b>
<b>Annexes</b>	<b>50</b>

# Intro

Signalée dès 2015 dans le projet de service 2015 – 2020 de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA)<sup>1</sup>, l'organisation d'un Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts Visuels (SODAVI) a ensuite été confiée aux Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC).

L'objectif : établir des diagnostics précis de la filière dans chaque région, en prenant en compte le rôle des acteurs<sup>2</sup> du secteur dans la vie artistique, culturelle mais aussi économique des territoires<sup>3</sup>. Il s'agit, au cours des différentes phases de cette étude, de déterminer les manques mais aussi les forces du secteur, pour favoriser la mise en œuvre d'une véritable stratégie de filière et de réseau.

Figurant parmi les dernières régions à entrer en lice, la DRAC et le Conseil Régional de Bourgogne Franche – Comté ont confié l'organisation de ce SODAVI à Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche – Comté et à l'association Culture Action.

Mise en place dès 2019, la première phase de cette étude pointe l'inestimable potentiel d'un secteur pourtant très fragile. Les différents territoires qui composent cette grande région font tous état d'un terreau propice au développement des arts visuels<sup>4</sup> : le territoire est attractif de par sa proximité avec différentes aires d'influence (Paris, Lyon, le Grand Est, la Suisse...), sa qualité de vie est reconnue (gastronomie, patrimoine rural et industriel, tourisme, foncier actuellement incitatif) et la présence d'un public demandeur est appréciée.

De nombreux ponts sont établis avec d'autres secteurs d'activité (artisanat, industrie, éducation nationale, tourisme...), augmentant ainsi l'attractivité des territoires en termes touristiques mais aussi économiques.

Toute la région possède donc déjà ce trésor, mais il reste encore trop fragile : baisse des financements publics, manque de visibilité de l'ensemble de la filière, travail en réseau insuffisant...

Néanmoins tous les territoires ne sont pas dotés équitablement. On observe que les deux ex-régions (Bourgogne et Franche — Comté) n'ont pas encore opéré toutes les mises en commun souhaitables pour le secteur, et des disparités fortes demeurent en termes de dynamisme et de politique culturelle. Ce déséquilibre ne permet pas à l'heure actuelle la pleine harmonisation du secteur, ni son plein déploiement.

En effet, si Dijon et Besançon sont deux agglomérations « motrices » des arts visuels, avec des réseaux formels et informels plutôt dynamiques bien qu'isolés, avec une concentration d'artistes et de structures non négligeables, il n'en est pas de même pour des zones moins urbanisées. Ces territoires « du bout du monde » (Franche – Comté Nord) ou « sinistrés » (Yonne, Saône-et-Loire, Nièvre...) peinent encore à assurer la pérennité de leurs lieux d'exposition : Parc Saint-Léger de Pougues-les-Eaux, Écuries Saint-Hugues à Cluny.

Il ressort de cette première phase du SODAVI que plusieurs grands axes de réflexion pourraient apporter des solutions plus ou moins aisées et rapides à mettre en œuvre. Des besoins très forts en **visibilité du secteur, en mutualisation, une répartition plus équitable sur la grande région et de meilleures conditions d'exercice** ont été cités à l'occasion des tables rondes, enquêtes et entretiens menés par Culture Action et Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté. De nombreuses solutions ont été suggérées en phase deux de ce SODAVI, constituant une véritable « feuille de route » à suivre pour qui voudrait valoriser toute une filière d'activité et rendre sa commune, son département ou sa région dynamique et accueillant.

Il ne s'agit pas de partir de zéro et tout créer ; de nombreuses initiatives isolées existent, beaucoup d'acteurs des arts visuels expérimentent à petite échelle les préconisations proposées. Tous sont volontaires pour partager, fédérer et communiquer davantage. Consolider les réseaux, les structures, en somme tout l'existant, est fondamental avant même de réfléchir à développer la filière.

**C'est pourquoi ce rapport s'attachera à présenter, parmi toutes les préconisations issues de ce SODAVI, une sélection de solutions incontournables et prioritaires pour assainir, conforter et développer un secteur synonyme de richesses culturelles, sociales, économiques qu'il nous est impossible ici de quantifier.**

Le territoire est porteur, les initiatives existent, le secteur est volontaire... Il ne manque qu'une meilleure structuration, de bonnes volontés et des appuis solides et pérennes pour que les arts visuels deviennent l'un des atouts majeurs de la région !

1 — Source : Projet de service 2015-2020, Direction générale de la création artistique (DGCA), pages 17 - 19 «Le service des arts plastiques» : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/121753/1357439/version/1/file/20150413...DGCA%20Projet%20de%20service.pdf>.

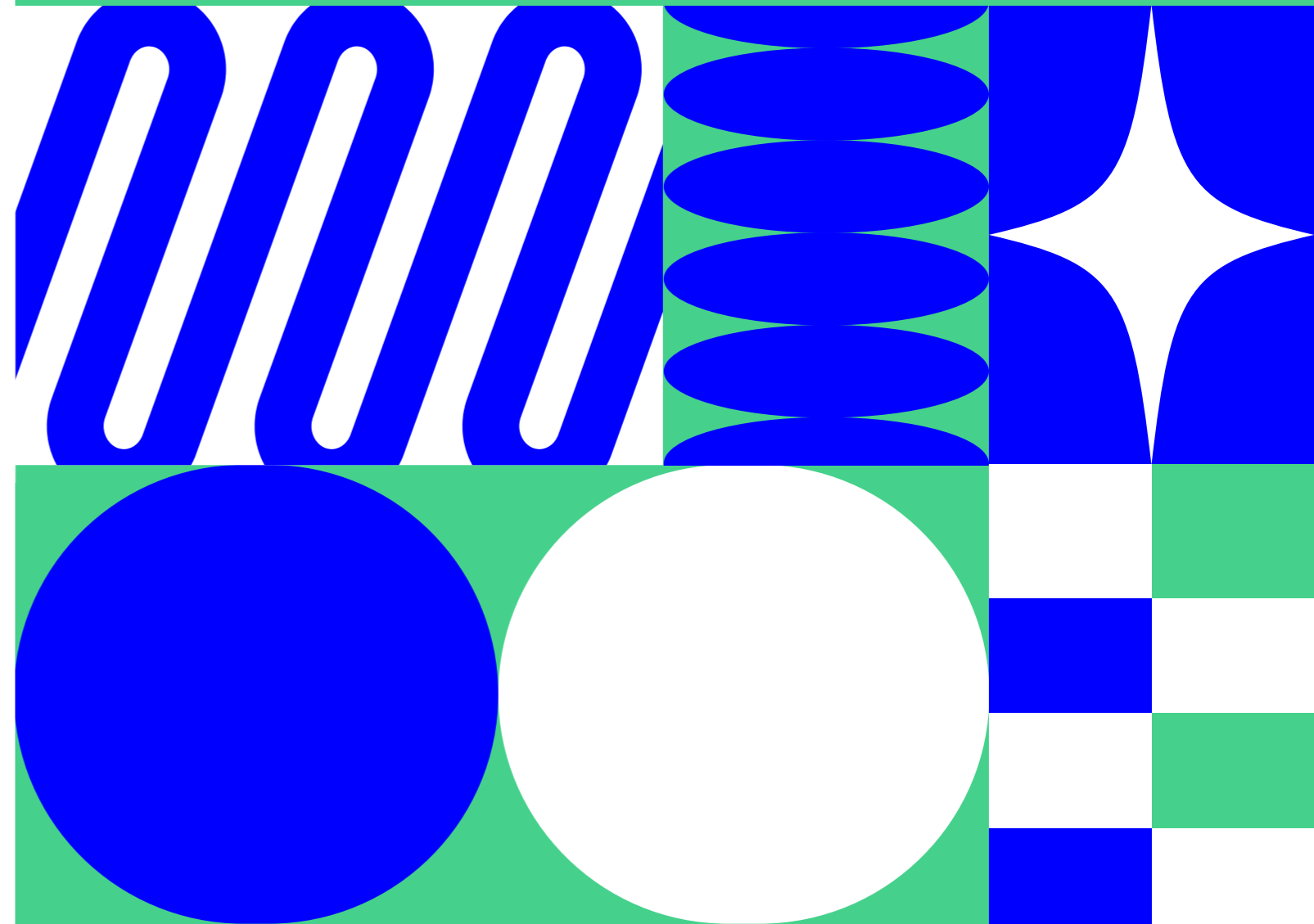
2 — Le terme d'acteurs culturels est ici considéré au sens large, regroupant les artistes, associations, institutions de diffusion de l'art contemporain, écoles et lieux de formation à l'art, ateliers de pratiques amateurs et professionnels des arts visuels

3 — Source : Site internet du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Arts-plastiques/Aides-aux-arts-plastiques/Schemas-d-orientation-pour-les-arts-visuels-SODAVI>

4 — Arts visuels : ils englobent ce que nous appelons les arts plastiques (beaux-arts) en associant la photographie, l'art vidéo, le film expérimental ou d'exposition, l'art numérique, les arts appliqués et décoratifs (textile, céramique, design...) et dans une moindre mesure, pour ce qui nous concerne, l'architecture

# Méthodologie du Sodavi

Initié en 2019 en Bourgogne  
Franche — Comté, le SODAVI  
s'est organisé en deux grandes phases  
entre 2019 et 2021.



# Phase 1

## 2019 -2020

### Diagnostic de l'existant

Les organisateurs du SODAVI Bourgogne Franche – Comté ont tenu à établir dans cette première phase « un diagnostic partagé de l'existant et des manques éventuels rencontrés au quotidien par les acteurs culturels sur leur territoire ».

Le SODAVI se déroule à l'échelle de la grande région, un territoire disparate, avec des spécificités locales marquées et des pôles d'influence, incarnés par Dijon et Besançon, mais aussi par la proximité avec d'autres zones d'activité : Paris, la Suisse, Lyon, régions frontalières. L'étude s'est donc attachée à tenir compte des spécificités de ces territoires dans sa méthodologie. Un découpage divisant la région en 5 zones a donc été effectué pour organiser des tables rondes cohérentes, au plus proche des acteurs locaux, pour établir des diagnostics précis.

La première phase du SODAVI a permis la réalisation de :

- 74 entretiens sur toute la grande région
- 5 tables rondes — 1 par territoire identifié, au sein de la grande région :
  - Belfort le 04/11/2019 pour la Franche – Comté Nord
  - Dijon le 27/11/2019 pour le territoire Dijon et alentours
  - Auxerre le 11/12/2019 pour la Bourgogne Nord
  - Chalon-sur-Saône le 15/01/2020 pour la Bourgogne Sud
  - Besançon le 21/01/2020 pour la Franche – Comté Sud
- 1 document synthétique clôturant cette première étape

# 372

ACTEURS DES ARTS VISUELS CONTACTÉS

# 207

ACTEURS MOBILISÉS

# 133

PARTICIPANT.E.S AUX TABLES RONDES

# 76

PARTICIPANT.E.S AUX STATISTIQUES

# 74

PERSONNES ÉCOUTÉES EN ENTRETIEN INDIVIDUEL

Cette étape a permis la mobilisation des acteurs, et de créer un état des lieux des manques mais aussi des atouts et ressources des territoires, et de définir des axes de travail pour la phase 2, répartis en 6 grands thèmes :

#### THÈME A

La visibilité des acteurs des arts visuels et les réseaux

#### THÈME B

Les conditions d'exercice des artistes

#### THÈME C

La création en Bourgogne Franche — Comté

#### THÈME D

La diffusion en Bourgogne Franche — Comté

#### THÈME E

Affirmer et équilibrer le secteur des arts visuels sur le territoire

#### THÈME F

Vers un secteur des arts visuels (é)co-responsable

# Phase 2

## 2021 - 2022

### Résolution des problématiques

- Ateliers de réflexion
- Micro ateliers complémentaires

### Ateliers de réflexion

À partir des grands axes et des thématiques identifiés en phase 1, 10 ateliers de réflexion collectifs ont été organisés. 8 d'entre eux l'ont été par Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche – Comté et 3 par Culture Action. L'un des deux ateliers organisés par cette dernière a été divisé en deux parties. L'objectif de chaque atelier est d'aboutir à un certain nombre de **préconisations** répondant de manière **précise et concrète** aux problématiques soulevées en phase 1.

### L'expérience des intervenants extérieurs

Afin de nous aider dans ces réflexions en prenant du recul sur la situation régionale et obtenir des retours d'expérience inspirants, un ou des intervenants issus d'autres régions françaises ont été invités à participer aux ateliers organisés par Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté. Leur vécu, leur initiative, leur structure ou leur événement venaient solutionner, inspirer ou illustrer la thématique de l'atelier concerné. Leurs échanges avec les participants ont permis de trouver des solutions éprouvées, viables, mais surtout adaptées à la région et à ses spécificités.

### THÈME A

La visibilité des acteurs des arts visuels et les réseaux

- **Atelier 1 : Imaginer de nouveaux outils au profit de la visibilité du travail des artistes avec Lélia Lirot — Martin, coordinatrice de Document d'Artistes en Auvergne-Rhône-Alpes**
- **Atelier 2 : Mise en réseau pour structurer le secteur des arts visuels avec Marie Lalevée, coordinatrice du réseau Versant Est et Pietro Della Giustina, directeur artistique et éditorial de In Extenso et de La Belle Revue Clermont-Ferrand**

### THÈME B

Les conditions d'exercice des artistes (*Ateliers organisés par Culture Action*)

- **Atelier 3 : Professionnalisation des artistes**
- **Atelier 4 : Le parcours des artistes sur le territoire : de l'enseignement supérieur à la pratique professionnelle / Place de la pratique amateur**
- **Atelier supplémentaire : Financements, viabilité et développement des échanges avec les partenaires en Bourgogne Franche — Comté**

### THÈME C

La création en Bourgogne Franche — Comté

- **Atelier 5 : La création en Bourgogne Franche — Comté avec Denis Driffort, directeur de Pollen (Région Nouvelle Aquitaine)**
- **Atelier 6 : Du local à l'international : les enjeux de la mobilité pour le secteur des arts visuels avec Sandrine Wymann, directrice de la Kunsthalle, centre d'art contemporain de Mulhouse et Sylvie Vojik, directrice d'Art3 Valence**

### THÈME D

La diffusion en Bourgogne Franche — Comté

- **Atelier 7 : Vers de nouvelles collaborations structurantes avec Bénédicte Chevallier, directrice de Mécènes du Sud et Isabelle Bertolotti, Présidente de l'ADERA (futur réseau Grand Large)**
- **Atelier 8 : Les enjeux de la diffusion et des publics : la médiation au cœur des projets avec Adeline Lépine, responsable du programme Veduta de la Biennale de Lyon**

### THÈME E

Affirmer et équilibrer le secteur des arts visuels sur le territoire

- **Atelier 9 : Le maillage équitable du territoire avec Benjamin Grivot, artiste et agent à la mairie de Bourbon — Lancy**

### THÈME F

Vers un secteur des arts visuels (e)co-responsable

- **Atelier 10 : Penser ensemble une nouvelle économie avec Anaïs Roesch, collectif Aware et David Irle, Aladir Conseil**

## Le Padlet, un outil de réflexion et d'efficacité

Initialement prévus en présentiel et répartis sur tout le territoire de la grande région, les ateliers ont tous eu lieu en visioconférence, au regard de la situation sanitaire survenue dès le début de la seconde phase. Les ateliers se sont tenus sur de plus courtes périodes de 3 heures.

Pour chaque atelier organisé par Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté, il a été demandé aux participants une réflexion et une contribution en amont afin d'optimiser le temps collectif. À cet effet, une plateforme de documentation interactive a été mise en place via l'outil numérique Padlet pour permettre à chacun de nourrir sa réflexion, se documenter et échanger sur des idées de préconisation avant même la tenue de l'atelier. Ce travail en amont avait pour but d'engager les rencontres avec un public concerné, averti, et de gagner du temps le jour J.

## La synthèse récapitulative

Une synthèse a été rédigée à la fin de chaque atelier et présentée aux participants pour validation et/ou correction des propos recueillis. Basées sur un modèle unique, les synthèses (cf annexes) présentent les préconisations par thématique abordée au cours de l'atelier, avec un barème commun :

- Terme : court / moyen / long
- Faisabilité : +++ / ++ / +
- Avantages
- Freins

Cette présentation permet de cibler rapidement les préconisations incontournables et d'évaluer la faisabilité de celles-ci en se basant sur des critères de type : coût financier et humain, initiatives ou structures existantes sur le territoire, rapidité de mise en œuvre, écueils à éviter, etc.

## Micro ateliers

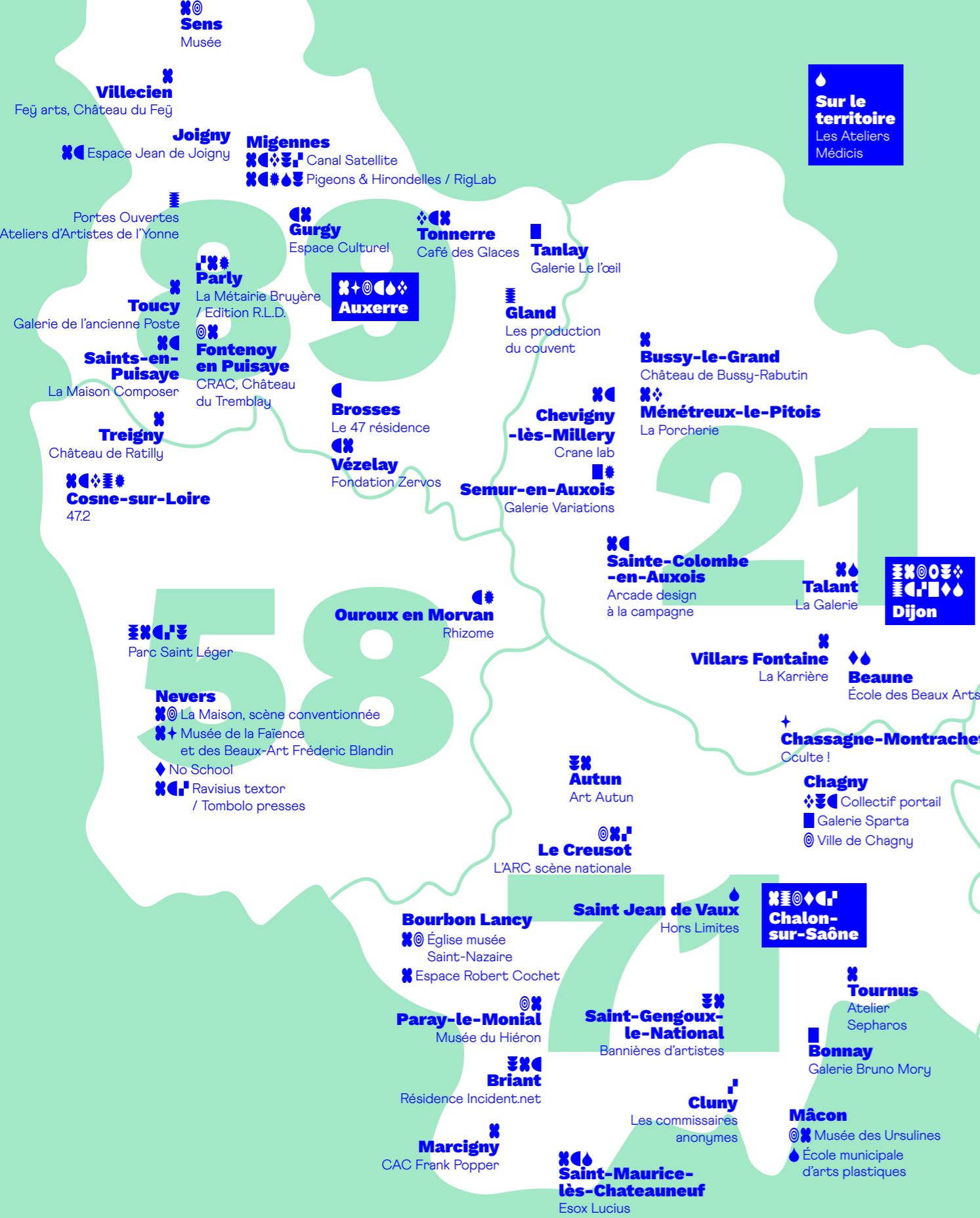
Certains participants ont émis le souhait de se pencher davantage sur un certain nombre de préconisations abordées en ateliers. Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté a donc mis en place des « micro ateliers » pour prolonger ces réflexions et développer les projets retenus, partant du principe que, plus les préconisations seront concrètes et développées, plus elles auront de chance de retenir l'attention et susciter l'adhésion.

Trois micro ateliers ont ainsi été organisés, en fonction de l'intérêt des participants :

- **Micro atelier : « Outil éditorial pour la grande région »**
- **Micro atelier : « Plateforme de ressources numérique pour les artistes »**
- **Micro atelier : « Ouverture synchronisée d'ateliers d'artistes en région »**

Organisés en petits groupes, sur un laps de temps de 3 mois émaillés de deux réunions et d'échanges nourris, ils ont donné lieu à une « feuille de route » finale (cf annexes). Celle-ci détaille pour chaque projet tous les aspects pratiques de sa mise en place sans occulter les coûts et la difficulté de certains d'entre eux. **Ce document final peut constituer une base de travail fiable le jour où le projet pourra être lancé.** Il ne constitue pas un document contractuel et les propositions qui y sont faites ont valeur d'exemple ou de conseil. Néanmoins, elles résultent d'une réflexion globale prenant en compte les niveaux micro et macro-économiques du territoire et tous les enjeux correspondants.

# ACTEURS DES ARTS VISUELS EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



## Auxerre

- Abbaye Saint-Germain
- Artothèque
- École des Beaux-arts
- Hors [ ] Cadre
- Galerie l'escalier
- Le Théâtre, scène conventionnée

## Chalon-sur-Saône

- Art Image
- Aux Arts Etc !
- EMA Fructidor, École Media Art de Chalon-sur-Saône
- Espace des arts, scène nationale
- Musée Nicéphore Niépce

## Dijon

- ABC, scène pluridisciplinaire
- Atelier Françoise Le Corre
- Ateliers la volière
- Atheneum
- Chiffonnier
- Consortium Museum
- Coursive Boutaric
- ENSA, École Nationale Supérieur d'Art de Dijon
- Frac Bourgogne
- Hall 38
- Interface / journal Hors'd'oeuvre
- Inuk Photographies
- Itinéraires singuliers
- Juste une mise au point
- Les presses du réel
- Les Ateliers Vortex
- Musée des Beaux Arts
- One+One
- Triple hélice
- Un Singe en Hiver
- White Cubi
- Why note – Ici l'onde
- Zutique



### Légende

- Centre d'art contemporain d'intérêt national
- Lieu de diffusion & production
- Collection
- Université
- Événement itinérant
- Micro-folies
- Artist-run space
- Atelier & collectif
- Atelier de production
- Résidence
- Édition
- Galerie
- Lieu de formation professionnelle
- Actions participatives et ateliers public et scolaire

## Besançon

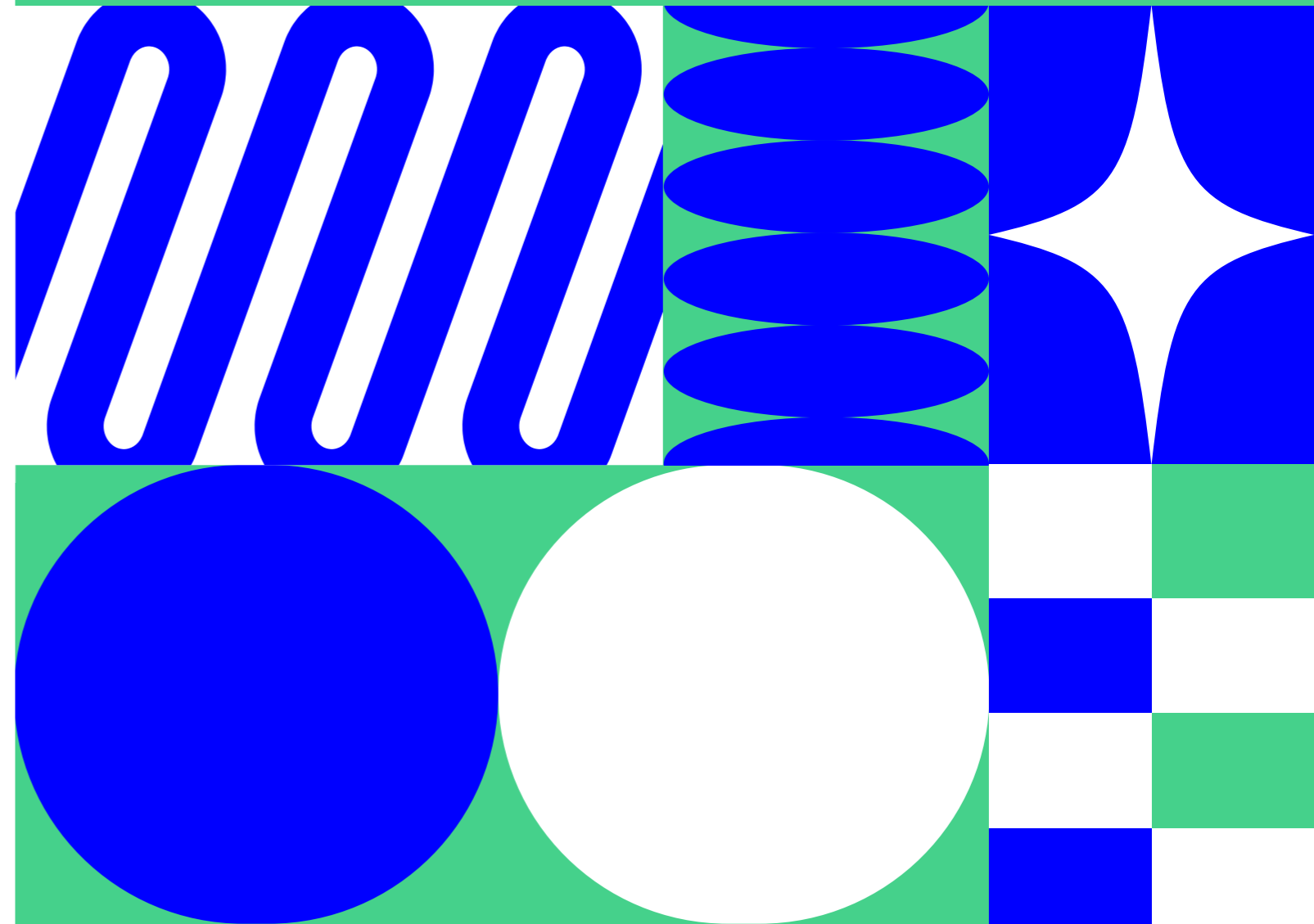
- 3615 Señor
- Atelier Tank
- AVE - Ateliers Vauban
- Centre d'art mobile
- Chez Reine Valentin
- Culture Action
- Édition Gasoline
- Frac Franche-Comté
- Galerie Bertrand-Hassoun
- ISBA, Institut Supérieur d'Art de Besançon
- Juste Ici
- La Fabrikà
- Le 52
- Les 2portes
- Montagne Froide
- Musée des Beaux-Arts
- Pictura
- Sunset-RS
- Supeseñor
- Track Now

## Belfort

- École d'art de Belfort G. Jacot
- Entrevues
- Galerie Cheloudiakoff
- Galerie Robet Dantec
- Galernnie du Grrranit scène nationale
- La Clé à molette
- Le Graal
- Les ateliers polychromes
- les éditions Catalpas
- Musée d'art et d'histoire de Belfort
- Territoire d'artistes



# Les préconisations du Sodavi



## Visibilité des artistes

- Documents d'artistes
- Ouverture annuelle ou bi-annuelle d'ateliers d'artistes au public
- Annuaire exhaustif
- Ouverture d'un lieu partagé

## Structuration de la scène artistique régionale

- Outil type « Plateforme de ressources »
- Rencontres professionnelles en présentiel
- Rencontres professionnelles en visio
- Renforcement et extension des missions de Seize Mille
- Outil éditorial pour la Grande Région
- Balades artistiques rurales et urbaines estivales
- Week end de l'art contemporain
- Fédérer les initiatives locales liant art et patrimoine pour mieux communiquer

## Relations avec les élus et les collectivités

- Représenter le secteur au sein des salons pour élus
- Conforter le rôle de la FNCC dans l'accompagnement et la formation des élus à la culture
- Encourager la création d'ateliers-logements dans les programmes neufs de logement
- Allouer des ressources et subventions spécifiques aux projets entre artistes et artisans
- Résidences de territoire : trouver des partenariats et des synergies avec les municipalités
- Résidence de création participatives, adossées à un événement (ex : Veduta)
- S'adosser au réseau des médiathèques
- Imaginer un appel d'offre pour que l'art réinvestisse le petit patrimoine
- Privilégier l'évènementiel et les événements dynamiques

## Mobilité des artistes

- Recenser et rassembler les ressources de mobilité à l'étranger et les résidences sur la région
- Trouver de nouvelles structurations pour les échanges internationaux et résidences (différents modèles possibles)
- Développer des bourses/résidences/structures adaptées aux collectifs et familles
- Imaginer de nouveaux modes de rencontre inter-régions
- Résidences de recherche / création sans obligation de résultat / restitution
- Dissocier résidence de recherche et résidence de création
- Imaginer des résidences d'artiste itinérantes

## Développer et encourager le mécénat

- Organiser une journée du Mécénat
- Développer les résidences en entreprise

## Renforcement des liens entre écoles d'art et structures de diffusion

- Organiser des événements pro pour favoriser les rapprochements entre acteurs et structures (expositions de jeunes diplômés, journées, tables rondes, rencontres thématiques)
- Renforcement de l'association des écoles d'art

## Co-construction Co-production

- Questionner l'adaptation des subventions aux projets multi-acteurs / pluridisciplinaires
- La force des dispositifs transverses : renforcer et clarifier l'existant

## L'éducation artistique et culturelle

- Organiser une « journée de l'EAC » régionale avec des relais locaux
- Intervention de l'artiste mieux partagée entre pédagogie et création
- Mieux mettre en valeur les cycles de formation pour le corps enseignant
- Permettre des flux vers l'extérieur des établissements scolaires dans le cadre de l'EAC (sorties visites d'expo, visite du public dans les écoles)

## Pratiques artistiques amateurs vers l'art contemporain

- Favoriser la rencontre en soutenant les initiatives existantes : échange de compétence, expositions hors les murs des structures de diffusion

## Pour un secteur plus écologique

- Généraliser les recycleries, recyclothèque et autres projets collectifs pour le recyclage des matériaux
- Optimiser les retours d'expérience entre structures ayant bénéficié d'accompagnement par des bureaux d'études et des spécialistes
- Meilleure logistique du transport des œuvres

## Repenser le maillage et les flux territoriaux

- Favoriser et soutenir l'implantation de lieux de diffusion pour en faire des structures artistiques de proximité
- Favoriser des modes de transport plus doux pour parvenir aux lieux de diffusion existants
- Développer des pass culture incluant des aides aux transports, intégrant des lieux de diffusion artistiques
- S'appuyer sur les labels des villes (ex : Petite Ville de Demain) pour dynamiser les collectivités

## Préconisations non abouties/ incomplètes/ trop larges

- Le réseau des artothèques : un outil de diffusion à revaloriser
- Médiation : un problème de terminologie
- Trouver un levier de médiation universel (par ex : l'écologie)
- Repenser le modèle de l'EAC pour redonner sa juste place à l'artiste
- Un réseau dédié à la mise en relation des artistes
- Envisager les commissaires comme intermédiaires pour mettre des réseaux internationaux en relation
- Intégrer plus d'artistes étrangers au programme « artistes associés »
- Patrimoine, tourisme et arts visuels : un meilleur référencement numérique nécessaire

Au nombre de 54, les préconisations émanent des participants aux ateliers organisés par Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté.

### **Priorisation des préconisations**

Au cours des ateliers, il apparaît que certaines préconisations reviennent fréquemment (plateforme de ressource numérique) ou constituent un préalable nécessaire à la mise en place et à l'aboutissement d'autres préconisations (Documents d'Artistes, renforcement et extension des missions de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté).

**C'est pourquoi nous avons choisi de mettre en avant certaines de ces préconisations et de les regrouper en 4 grands « pôles » de réflexion. Ces pôles constituent les grandes causes transversales de ce SODAVI, et contiennent les préconisations les plus essentielles, à mettre en œuvre en priorité, et dont découleront toutes les autres.**

**S'appuyer sur cette priorisation, c'est la garantie de réussir la structuration du secteur des arts visuels au niveau de la grande région et à plus petite échelle.**

#### **Pôles de réflexion :**

- Valorisation des artistes
- Maillage du territoire
- Mise en réseau
- Médiation et publics

Chaque pôle englobe quelques préconisations essentielles et interconnectées. **Un pôle de réflexion peut tout à fait constituer une ligne directrice ou un appui solide pour les élus qui souhaitent se saisir de ces sujets.** La combinaison de ces 4 pôles garantit une cohérence régionale du secteur et une attractivité renouvelée des territoires grâce aux arts visuels.

# Pôle 1

## LA VALORISATION DES ARTISTES

Valoriser la profession semble aller de soi. Néanmoins, les participants aux phases 1 et 2 du SODAVI Bourgogne Franche – Comté ont fait état d'un **manque conséquent de connaissance entre la filière des arts visuels et le reste de la société** : public, collectivités, partenaires... mais aussi un manque de connaissance **des acteurs entre eux**. Cette méconnaissance vient également d'une **insuffisance de la visibilité** et de **l'intégration** du secteur à la société, d'un **manque de référencement** des artistes, structures et projets en région (empêchant également leur rayonnement au niveau national).

Ces constats pourraient trouver des solutions au niveau régional grâce à :

- La mise en place d'un **Documents d'Artistes**, qui répertorie les artistes d'un territoire via un site internet destiné aux professionnels du secteur
- La création d'une **plateforme de ressources** numérique destinée à devenir un site incontournable en région
- L'ouverture **synchronisée d'ateliers d'artistes** pour que le grand public puisse mieux connaître les artistes présents sur le territoire

### Préconisation 1.1 : Mettre en place « Documents d'Artistes » (DDA)

TERME : MOYEN  
FAISABILITÉ : ++  
EXISTANT :

- Installation croissante de nouveaux et jeunes artistes sur le territoire
- Artistes implantés sur le territoire, en demande de visibilité
- Structuration / Organisation préexistantes et réseau national qui accompagne les porteurs de projet dans la création de leur Document d'Artistes

« Documents d'artistes est un vecteur de découverte et de connaissance de la création contemporaine. Il s'agit d'une ressource documentaire numérique consacrée aux œuvres d'artistes visuels installés en région, diffusée largement et gratuitement auprès de tous les publics <sup>4</sup> ». **Documents d'Artistes est à la fois un outil numérique et un réseau**. L'outil prend la forme d'un **site internet**. Centré sur la valorisation des œuvres, il participe à la **visibilité et donc à la légitimité des artistes présents**. Fondé en 2011, le réseau Documents d'Artistes fédère les associations éponymes existant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne, Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine <sup>5</sup>. Ce réseau accompagne et structure les associations qui le composent, à travers un travail d'harmonisation, de diffusion, de communication et d'événements communs lors de manifestations nationales. Si un tel outil devait se créer en région Bourgogne Franche — Comté, il serait accompagné de la même manière : **soutien et actions communes, mise en réseau des acteurs (artistes et commissaires) via des événements** de type « meet-up », **dialogue entre les chargés de mission Documents d'Artistes des différentes régions**.

4 — Source : livret « DDA, un outil au service de la scène artistique territoriale »

5 — Source : <https://reseau-dda.org/fr/about/le-reseau>

### MISE EN PLACE CONCRÈTE

Sa mise en place est **relativement simple, mais coûteuse**, et nécessite, au début, au moins un **Équivalent Temps Plein (ETP) et demi**, sur le plan des ressources humaines, pour la gestion et l'animation du site. Le site internet est un formidable outil de visibilité et de propulsion des artistes d'un territoire, mais il est basé sur un **travail de sélection de dossiers par un jury professionnel**, environ une dizaine par an. La conception d'une base de données conséquente va donc prendre du temps et **tous les artistes ne seront pas représentés. Le projet Documents d'Artistes doit donc être couplé avec d'autres outils** de mise en valeur des artistes, dont les résultats seront plus immédiats. Il faudra donc réfléchir à un outil complémentaire. **Un annuaire d'artistes** exhaustif géré par Culture Action a été cité.

L'installation de ce projet sur la région Bourgogne Franche – Comté permettra un **meilleur référencement des artistes et garantira leur visibilité au niveau régional mais aussi national**, car beaucoup de professionnels (commissaires d'expositions, responsables de structures de diffusion) utilisent cet outil régulièrement. Un Document d'Artistes est l'un des outils fondateurs de la mise en réseau des acteurs des arts visuels, dans la région et avec les régions limitrophes.

## Préconisation 1.2 : Plateforme numérique de ressources

TERME : COURT

FAISABILITÉ : ++

EXISTANT :

- Culture Action
- Appui de Seize Mille pour la création du site
- Ressources au niveau régional et national (fiches ressources existantes par exemple)
- Volonté d'un modèle national enrichi des spécificités et besoins locaux : étude en cours du CNAP
- Micro atelier dédié

La création d'une plateforme numérique de ressources est la préconisation la plus citée au cours des ateliers de réflexion du SODAVI Bourgogne Franche — Comté. Intervenant dans des champs très variés de la vie des artistes, cette interface aurait pour but de **référer des ressources existant sur le territoire**, y compris en dehors du strict cadre des arts visuels. Elle permettrait **d'initier des discussions et des projets** entre artistes, structures et partenaires, et de mieux faire connaître chacun. Plus qu'un simple site d'information, c'est un lieu d'échanges et de partage à l'échelle de la région, que réclament de nombreux acteurs des arts visuels : ressources matérielles et techniques, partage de compétences...

### DES MANQUES À COMBLER

Même s'il ne peut constituer une « solution miracle » à toutes les problématiques évoquées, cet outil pourrait solutionner, au moins en partie :

- Le manque de référencement des artistes et de leur activité (si le projet est couplé avec la préconisation « annuaire exhaustif d'artistes »)
- Le manque de centralisation des actualités des artistes
- Le manque d'informations sur la disponibilité de ressources humaines, matérielles et savoir-faire (autre que le bouche-à-oreille)
- Le manque de centralisation des différents partenaires : artisans, industries, écoles pour l'EAC déjà sensibilisés ou ayant déjà réalisé des partenariats (résidences, projets de territoire, commandes...) avec les artistes et les structures
- Le manque de centralisation et de clarté des dispositifs de soutien, bourses, et subventions des tutelles, en région mais aussi au niveau national et international
- L'absence de regroupement sur une seule plateforme des appels à projets, commandes publiques
- L'absence de site de recherche immobilière spécialisé pour les artistes (logement et/ou atelier)

Le cœur du site serait constitué d'un **moteur de recherche doté de nombreux filtres** : recherche par zone géographique, par date, par discipline, etc. **La puissance de l'outil numérique** et ses possibilités quasi-infinies de développement lui confèrent une **grande force de frappe au niveau régional**.

Sa popularité parmi les participants aux ateliers SODAVI lui a valu d'être l'objet d'un des trois micro ateliers organisés en marge de l'étude principale. *La feuille de route est à retrouver en annexe du présent document.*

### QUESTIONNEMENTS ET PROPOSITIONS DU MICRO ATELIER

Au fil des réflexions, l'outil s'est vu adjoindre de **nombreuses fonctionnalités**. Les premières ébauches d'architecture du site induisent une réelle implication quotidienne pour faire vivre le site, organiser sa gestion, l'actualiser, traiter les informations et rédiger ou remanier les fiches ressources, concevoir des **outils interactifs**, etc (voir l'arborescence proposée en annexe). Un formulaire de contact permettrait de proposer des ajouts, et un **forum** serait mis en place afin que cette plateforme devienne un **site-ressource incontournable**. Ces modules induisent aussi une **animation et une modération constantes**. **Ce travail conséquent ne peut être entièrement bénévole** et doit s'appuyer sur des structures existantes, telles Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté, Culture Action et les sites de la DRAC et de la Région. **Un collège d'administrateurs** a donc été imaginé pour collecter, sélectionner, traiter et approfondir ou retravailler les propositions, les ressources. Ce collège pourrait être constitué d'un panel représentatif du milieu des arts visuels en région. Ce fonctionnement garantit une gestion démocratique mais induit un réel engagement de la part des personnes concernées.

Il est nécessaire de s'appuyer sur le travail déjà réalisé par d'autres plateformes et sites-ressource pour des thématiques spécifiques et de s'inspirer de leur construction, ainsi que de créer des liens vers des pages utiles. Il est également **vital de travailler au niveau inter-régional et national** pour cet outil qui est commun à beaucoup de SODAVI. D'autres réseaux sont en effet engagés dans la conception d'une telle plateforme (Auvergne — Rhône-Alpes, Grand Est), et le **CNAP** (Centre National des Arts Plastiques) s'intéresse aussi au sujet. À terme, un tronc commun ou une **identité commune** peuvent être envisagés.

### Préconisation 1.3 : Ouverture synchronisée d'ateliers d'artistes

TERME : COURT/MOYEN

FAISABILITÉ : ++

EXISTANT :

- Installation croissante de nouveaux et jeunes artistes sur le territoire
- Initiatives existantes (*Balad'ART* par Aux arts etc., Portes Ouvertes d'ateliers d'artistes de L'Yonne, les Ateliers Vauban à Besançon, *Ateliers Zigzag* dans le Jura, Les ateliers de la Volière et la Halle 38 à Dijon, *Le chemin des artistes* par le Parc naturel régional du Morvan...)
- Micro atelier dédié

Le travail quotidien des artistes est souvent méconnu, leur réalité peu visible du grand public. L'ouverture d'ateliers d'artistes professionnels au public permet de valoriser mais aussi de démystifier les artistes et leur quotidien. La visite d'ateliers permet d'échanger avec eux et de mieux connaître leur statut qu'à l'occasion d'autres événements de type exposition.

Cette préconisation a fait l'objet d'un micro atelier. Au cours de cette réflexion, les participants ont établi les contours de cet événement régional, en insistant sur la mise en valeur de l'existant. Un sondage a ainsi été diffusé via Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté pour recenser les initiatives régionales et mesurer la volonté des structures à se fédérer pour ne créer qu'un seul événement. La feuille de route et les résultats du sondage sont à retrouver en annexe du présent document.

### QUESTIONNEMENTS ET PROPOSITIONS DU MICRO ATELIER

Une ouverture d'ateliers avec une durée longue pourrait permettre la circulation sur l'ensemble du territoire du public et des artistes, avec la possibilité pour ces derniers de découvrir leurs homologues basés dans d'autres zones de la région (1 week-end = 1 territoire par exemple). Il est possible d'organiser des parcours thématiques et des navettes pour faciliter les déplacements, notamment des professionnels (commissaires, diffuseurs, responsables de structures) et des tutelles... y compris hors-région. Cela désenclave les ateliers installés en zone rurale et crée un maillage local entre ateliers.

Comme tous les événements itinérants, il donne la possibilité de découvrir et visiter des territoires parfois éloignés des routes touristiques classiques. C'est un format impactant et toujours bien reçu.

Des initiatives locales existent et organisent déjà ponctuellement des ouvertures d'atelier : Journées Européennes du Patrimoine, Portes ouvertes des ateliers d'artistes de L'Yonne, Chemin des artistes du Parc Naturel Régional du Morvan, Balad'ART... En s'appuyant sur ces structures et en les fédérant au niveau des dates et de la communication, l'avantage serait multiple : relais locaux, renforcement des collectifs et associations locales, force d'organisation démultipliée...

La communication et la coordination pourraient être communes, et gérées par Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté ou le futur Documents d'Artistes si la préconisation est retenue.

De l'évènementiel peut être envisagé pour appuyer les temps forts et renforcer l'attractivité de ce projet :

- Organiser une exposition collective inaugurale, incluant notamment des artistes trop éloignés ou dont les ateliers ne peuvent recevoir du public
- Prévoir un moment festif pour ouvrir et/ou clore ce projet
- Inviter un commissaire à proposer et créer son parcours idéal et subjectif (peut être inclus à la communication papier et/ou web de l'évènement)

## Pôle 2 MAILLAGE DU TERRITOIRE

Le territoire est une composante essentielle et centrale de la place des arts visuels en région. C'est une identité (sociologique, historique), une réalité (espace urbanisé, rural, semi-urbain) et une opportunité (initiatives, politiques publiques, dynamisme local et réseaux).

La région Bourgogne Franche — Comté dispose de territoires variés, qui ne sont pas tous égaux. Néanmoins, partout dans la grande région, naissent et perdurent des initiatives artistiques en phase avec leur environnement : installation de jeunes artistes en Puisaye (en lien avec la pratique de la céramique), *Art en Chapelles* dans le Haut Doubs, actions d'Esos Lucius dans le Brionnais, projet en cours des artistes Mathilde Sauzet et Gabriel Mattéi à Cluny, missions de La Fraternelle à Saint-Claude...

Certaines structures sont néanmoins en danger (Parc Saint-Léger précédemment à Pougues-les-Eaux, Écuries Saint-Hugues de Cluny depuis plusieurs années déjà...), et il est crucial de les soutenir pour ne pas perdre l'immense bénéfice de ces projets de territoire qui fédèrent et irriguent tout un écosystème.

Le lien avec le public local est une condition *sine qua non* à l'implantation et au développement de tels projets. Il permet d'ancrer l'art à son environnement direct, de créer du sens et de la richesse culturelle par des actions concrètes. Public et territoire sont donc intrinsèquement liés, et il est vital de maintenir leur relation avec les arts visuels en Bourgogne Franche — Comté.

Ces enrichissements mutuels pourraient être garantis par :

- La favorisation des structures existantes et le soutien à l'implantation de lieux de diffusion dans des zones dites « blanches »
- Le développement de résidences de territoires et participatives
- Le développement de résidences de recherche et/ou de création

## Préconisation 2.1 : Favoriser les structures existantes et soutenir l'implantation de lieux de diffusion dans les zones « blanches »

TERME : MOYEN

FAISABILITÉ : ++

EXISTANT :

- Relance des écuries Saint-Hugues de Cluny et d'expositions d'art contemporain en Haute-Saône (éventuellement portées par des structures de diffusion déjà existantes dans le cadre de leurs actions hors les murs)
- Soutien au développement de l'Espace Tournusien d'Art Contemporain et d'Esox Lucius
- Expositions passées : à l'Espace des Arts de Chalon-sur-Saône et dans les Ecuries Saint-Hugues de Cluny, exposition *L'empreinte de la mémoire* du FRAC Franche-Comté au Musée Georges Garret de Vesoul

Les structures de diffusion sont les acteurs sinon les plus nombreux, au moins les mieux identifiables de la région Bourgogne Franche — Comté. La première phase du SODAVI avait interrogé 77 établissements artistiques de la région. Parmi ceux-ci figurent 35 % de structures de diffusion qui opèrent « dans des lieux dédiés mais aussi de manière plus événementielle (centres d'art, musées, ateliers d'artistes, galeries, diffuseurs nomades, FRAC, associations culturelles). Les territoires de la Franche-Comté Sud et de Dijon alentours se distinguent avec un résultat de 25 % chacun alors que les territoires de la Franche-Comté Nord et de la Bourgogne Sud semblent moins équipés avec 13 % et 16 % de capacité de diffusion ».

Cette étude préalable met déjà en évidence les disparités des territoires en termes d'équipements culturels.

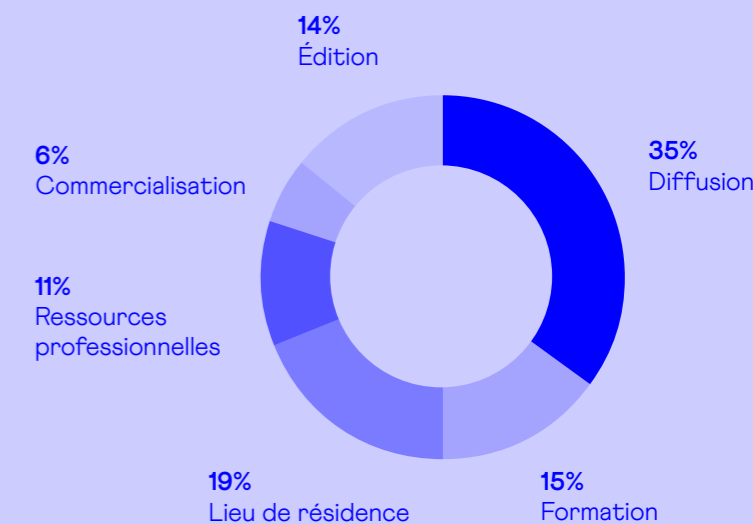
Au cours des tables rondes et entretiens de la première phase, la fracture entre certains territoires est confirmée par les ressentis partagés : la Bourgogne du sud et la Haute-Saône souffrent encore de la désindustrialisation et de l'exode de ses habitants vers des agglomérations plus attractives. Des structures autrefois dédiées à l'art contemporain n'offrent plus cette possibilité (Abbaye de Cluny, Cellier des Moines de Tournus), certaines sont fragilisées (Espaces Tournusien d'Art Contemporain) et des lieux voient leur activité stoppée : fermeture en 2016 du Centre d'Art de L'Yonne au Château de Tanlay après 50 ans d'existence, sauvetage *in extremis* du Centre d'art contemporain du Parc Saint-Leger de Pougues-les-Eaux.

Pour des questions de maillage équitable de la région, d'attractivité des territoires, de dynamisme économique, mais aussi de mobilité et d'accessibilité pour le public (Pôle de réflexion 4), il est crucial d'enrayer la dégradation et l'appauvrissement de la scène artistique régionale. Les structures interrogées font état d'une baisse de financement des tutelles et de perte d'investissement des politiques publiques dans la culture. Si certaines initiatives individuelles (CCulte!, Ile art à Pesmes) ou collectives (Esox Lucius) cherchent à compenser ce manque, elles ne peuvent solutionner seules cette problématique. Un soutien rapide et pérenne aux structures encore en place est donc nécessaire pour leur éviter la fermeture.

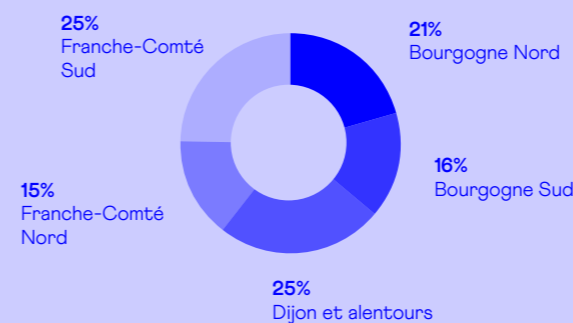
L'augmentation du rayon d'action des lieux de diffusion des arts visuels peut constituer une solution alternative ou complémentaire : soutenir les actions hors-les-murs, comme c'est le cas du 19 CRAC, Centre régional d'art contemporain de Montbéliard et des FRAC, développer les lieux éphémères et les dispositifs mobiles : Microfolies, Bus Tour, ArtKaravane, Satellite... Là aussi, un soutien public est nécessaire pour que ces projets puissent perdurer et essaimer.

## Étude par secteurs d'activités en Bourgogne Franche-Comté

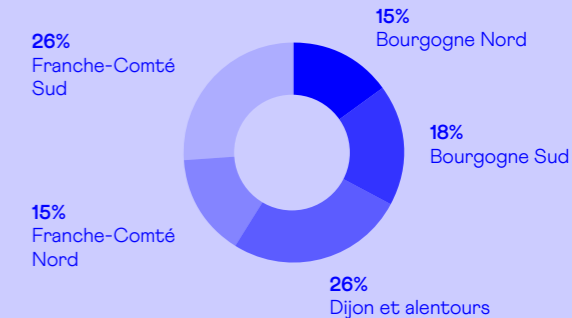
Les diagrammes circulaires catégorisent les 77 structures interrogées, selon 5 grands types d'activités principales pouvant se croiser pour un même lieu : diffusion, formation, résidence, ressources professionnelles, commercialisation et diffusion



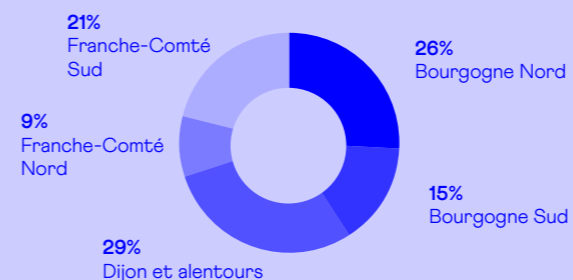
### Activité de diffusion en Bourgogne Franche-Comté



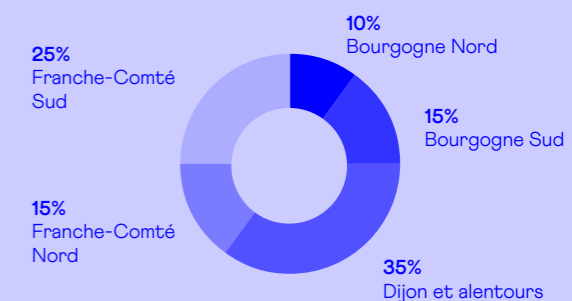
### Activité de formation en Bourgogne Franche-Comté



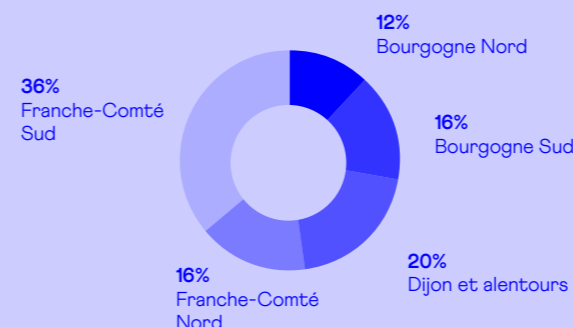
### Activité de résidence en Bourgogne Franche-Comté



### Ressources professionnelles en Bourgogne Franche-Comté



### Activité Édition en Bourgogne Franche-Comté



## Préconisation 2.2 : Développement des résidences

### Préconisation 2.2.1. Résidences de territoire et participatives

TERME : MOYEN

FAISABILITÉ : ++

EXISTANT :

- Municipalités sensibilisées : par exemple Pays de Montbéliard Agglomération avec le dispositif « Couleurs de l'agglo »
- Pertinence de l'implantation artistique
- Actions des Nouveaux Commanditaires, coordonnées par le Consortium

« Une résidence est un lieu qui accueille un ou plusieurs artistes pour que celui-ci ou ceux-ci effectuent un travail de recherche ou de création, sans qu'il n'y ait d'obligation de résultat. La création sera facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, des moyens financiers, techniques et humains. Sur le terrain, cet idéal est très souvent bousculé et les conditions de résidences sont multiples, différentes et inégales quant à l'aide et au soutien apportés aux artistes dans ce cadre<sup>6</sup> ».

Le lieu de la résidence, par définition, est « mis à disposition » de l'artiste, par une structure, une collectivité, ou même un bailleur social, comme c'est le cas avec le collectif **Pigeons & Hirondelles** dans L'Yonne. L'artiste n'est pas une personne à charge pour la société, mais un **maillon qui va construire du lien**. Ce sont des **projets porteurs de sens et de lien social**, car ils permettent l'organisation **d'actions de médiation abouties et constructives** avec un public cible : habitants d'un village, d'un quartier, les enfants, les personnes âgées, etc. Ce public co-construit avec l'artiste des **projets concrets** qui font sens et **dynamisent le territoire** (éducation à l'art, mobilier et aménagement urbain, expériences participatives, événements collectifs qui accompagnent les résidences...).

En outre, des **relations** peuvent être facilement initiées avec **d'autres acteurs économiques** du territoire.

Les résidences peuvent tout à fait **s'inscrire dans des dispositifs préexistants** : politique de la Ville, Cités éducatives, dispositifs en faveur de l'action culturelle en ruralité, etc. On peut citer parmi les projets de territoire de la région *Un pont sans fin* d'Oscar Tuazon, réalisé sur le territoire de Belfort dans le cadre des Nouveaux Commanditaires<sup>7</sup>.

Cette préconisation va également dans le sens d'une **réflexion sur la mobilité des publics, des artistes et des œuvres**. En multipliant les points de présence de l'art, en amenant l'art aux publics locaux, on **résout des problématiques de maillage du territoire mais aussi de mobilité et d'accessibilité**, notamment dans les **zones rurales ou les périphéries des agglomérations**.

Le fait d'intégrer ces projets à des événements, comme le fait Veduta, qui s'adosse à la Biennale de Lyon, en augmente la visibilité et **facilite le travail de médiation et d'organisation** à tous les niveaux : financements, mise en place, communication. **Actuellement, il n'existe pas d'évènement annuel ou régulier d'ampleur comparable sur le territoire**.

Certaines préconisations du SODAVI allant dans ce sens (Week-end art contemporain, rencontres professionnelles, journées thématiques), il semble possible de pouvoir trouver des **synergies**.

Certains projets de territoire profitent de **montrer** des étapes de création au sein de **structures de diffusion partenaires**, renforçant ainsi les liens entre les deux entités, et l'activité des structures de diffusion concernées. Ces événements permettent également de toucher un public encore plus large. C'est actuellement le cas du projet participatif (filmique) *Étendue de Jeanne en son territoire propre*,

6 — Source : <https://www.culture.gouv.fr/Foire-aux-questions/Qu-est-ce-que-une-residence-d-artiste-et-comment-en-beneficier>

7 — <http://www.nouveauxcommanditaires.eu/fr/25/274/un-pont-sans-fin>.

de l'artiste bourguignonne Gaëlle Cognée, qui a montré très récemment un premier jalon de cette création au 19 CRAC, Centre régional d'art contemporain de Montbéliard.

Enfin, il faut penser à un travail de **centralisation et de recensement** de ces projets, qui demeurent parfois inconnus des artistes en région. Cela passe par des actions **de communication communes**, qui pourraient être sinon portées, au moins impulsées, par Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté.

### Préconisation 2.2.3 Résidences de recherche et/ou de création

TERME : LONG

FAISABILITÉ : +

EXISTANT :

- Volonté de l'État via les DRAC en région
- Projet *Multiprise* de la Médiathèque d'Hericourt
- FRAC Bourgogne et FRAC Franche — Comté
- Structures Interface et Vortex

Le ministère de la Culture précise qu'une résidence n'a **pas « d'obligation de résultat »** de la part de l'artiste. **Dans les faits, c'est pourtant ce qui est généralement attendu** de ce type de projet. Dans le cadre des résidences d'Éducation Artistique et Culturelle notamment, une création finale ou intermédiaire est systématiquement demandée. Il est **dommage de réduire l'artiste au résultat** qu'il produit car la recherche et l'expérimentation sont des étapes du travail tout aussi enrichissantes à découvrir pour les élèves, et pour le public d'une manière générale. Cette attente de la part des organisateurs des résidences constitue une réelle **pression** pour les artistes qui se sont exprimés dans le cadre de ce SODAVI car les durées et les objectifs des résidences (surtout en EAC) ne permettent pas une véritable finalisation sous forme d'œuvre à part entière. Il a donc été proposé de **dissocier la recherche et la création**

**au sein de deux types de résidences bien définies** (comme c'est actuellement le cas dans le spectacle vivant). Le FRAC (**Fonds Régional d'Art Contemporain**) de Franche — Comté propose déjà ce type de résidence, mais il fait figure d'exception.

Afin **d'encourager la création en région et de favoriser la dissociation** des deux types de résidences précédemment citées, le développement de **résidences en entreprises** a été mentionné. En effet, elles sont rares sur le territoire mais ajoutent du lien social et de l'intérêt économique au principe de résidence. On peut citer en région le **projet Multiprise de la médiathèque d'Hericourt<sup>8</sup>** et la résidence de Anne-Charlotte Yver au sein de la Compagnie viticole de Bourgogne à Chagny, dans le cadre de « **Résidences d'artistes en entreprises** » mené par les DRAC depuis 2014.

Cet environnement propice à la recherche est prisé des artistes, mais encore trop peu répandu. La DRAC Bourgogne Franche — Comté a fait savoir à l'occasion des ateliers du SODAVI que leur développement était en projet. Il faudra néanmoins trouver des **relais locaux** pour prendre la suite de l'État sur ce point et **accompagner les artistes et les entreprises dans le développement et le suivi des résidences**. L'association Interface et les ateliers Vortex, deux acteurs dijonnais, expérimentent aussi ce principe de résidence en entreprise. Ils pourraient constituer des appuis solides pour développer le concept.

Par ailleurs, la **question des conditions d'accueil des artistes** (décence des logements, bilan énergétique des habitations et ateliers, logement des familles des artistes) est également à prendre en compte dans tout projet de résidence. La **durée** des résidences est à questionner également pour permettre un accueil de qualité et un temps de recherche satisfaisant. Ces sujets, développés au sein d'autres préconisations, sont essentiels à considérer dans leur globalité.

8 — Source : <https://mediatheque-paushericourt.c3rb.org/univers/arts-plastiques/multiprise>



# Pôle 3

## MISE EN RÉSEAU

Après avoir mis l'accent sur la **visibilité** des artistes puis la **répartition des structures et projets sur le territoire**, il faut pouvoir **faire dialoguer efficacement** ces deux notions. La mise en réseau est fondamentale, notamment sur une région vaste et morcelée. Par ailleurs, la fusion des deux anciennes régions n'est pas encore achevée de ce point de vue. Les **réseaux existants** travaillent à se déployer partout, avec **l'appui de relais locaux**, pour continuer leur travail de **communication et de fédération** et pour offrir une **cohérence** et un **fonctionnement global harmonieux** à la nouvelle grande région. Le SODAVI a d'ailleurs permis de mieux faire connaître les acteurs et les réseaux, et semble avoir **initié des échanges prometteurs**. La mise en réseau, c'est finalement davantage **penser une meilleure coordination** que mettre sur pied des projets qui pourraient s'avérer coûteux ou compliqués à mettre en place. **De nombreuses composantes d'un futur maillage performant existent déjà, il suffit de mieux les articuler.**

Une mise en réseau et une homogénéisation de la région Bourgogne Franche – Comté plus efficaces passent par :

- Le renforcement et l'extension des missions de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté
- La mise en place et le développement d'évènements fédérés
- L'engagement actif des adhérents du réseau dans toutes les zones géographiques et la représentation du secteur à toutes les échelles
- La mise en place d'un outil éditorial régional

### Préconisation 3.1. Renforcement et extension des missions de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté

TERME : COURT  
FAISABILITÉ : +++  
EXISTANT :

- Renforcement et multiplication des liens entre les acteurs à la suite des rencontres du SODAVI
- Missions de l'association cohérentes avec la préconisation
- Réseaux informels type TRAC en nord Franche — Comté

Beaucoup des préconisations suggérées au cours des ateliers vont dans le sens d'un **renforcement de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche – Comté** et de la **nécessaire extension de ses missions**. Le réseau est en effet le seul de la région avec de telles actions. Initialement franc-comtois, il se déploie à présent équitablement sur les deux anciennes régions de Bourgogne et Franche-Comté. Mais les acteurs de la Bourgogne ne sont toujours pas engagés dans le fonctionnement et l'organisation de l'association, malgré de nombreuses sollicitations. Il doit donc continuer son **déploiement en Bourgogne** pour fédérer toutes les structures de la grande région. Le SODAVI lui a d'ailleurs permis **d'augmenter sa visibilité sur l'ensemble du territoire** et de mieux se faire connaître.

Culture Action, qui co-organise ce SODAVI, a des missions complémentaires. Ces deux structures doivent développer leurs interactions, en ce qui concerne les artistes et les questions de formations, pour constituer des acteurs phares des arts visuels en région.

Le réseau est perçu comme un outil de visibilité et de fédération essentiel, pertinent en particulier pour les **petites et moyennes structures** ne possédant pas de poste dédié à la communication. Il répond à de nombreuses problématiques : **communication, fédération, mise en commun**

**des ressources, augmentation de la visibilité et de la légitimité**, pour des prises de paroles collectives par exemple. Néanmoins pour perdurer, le réseau doit se poser constamment la question suivante, pour **demeurer essentiel aux artistes comme aux structures** : **« Qu'est-ce qu'un réseau peut offrir que les structures ne peuvent pas faire seules ? »** et donc s'adapter en permanence à la réalité du terrain.

Bien des lacunes actuelles du réseau résident dans le fait qu'il ne peut compter que sur **une seule salariée** et sur le bénévolat des structures les mieux dotées. La solution qui semble s'imposer pour que Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche – Comté grandisse, est de le doter d'au moins un **second poste, à temps plein**.

Pour être totalement efficace, Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté doit pouvoir bénéficier **d'appuis et compter sur des relais locaux** : collectifs, réseaux informels... Néanmoins ces structures sont souvent déjà fragiles et ont peu de moyens à mettre à disposition malgré leur volonté. Le soutien à ces structures est donc primordial également pour cette raison.

Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté s'est en outre vu confier de nouvelles missions qui vont dans le sens d'une mise en réseau plus efficace et d'une meilleure structuration régionale (voir préconisation suivante).

### Préconisation 3.2. Évènements fédérés sur la région

TERME : COURT/MOYEN  
FAISABILITÉ : ++  
EXISTANT :

- Grande diversité des actions et des acteurs artistiques en région
- Missions actuelles et futures de Seize Mille réseau art contemporain Franche — Comté
- Évènements existants à renforcer : Week-end Art Contemporain, Salon des Éditions d'Art

La fédération des évènements, que ce soit sur le plan de la communication uniquement ou sur le plan logistique, est **essentielle pour structurer la filière et donner une cohérence aux arts visuels en région**. Elle participe également à structurer le maillage territorial et favoriser le développement des projets de territoire en **valorisant des initiatives parfois peu connues**.

Ainsi fédérés, les évènements sont **mieux identifiés** du grand public et des professionnels. Ils constituent une opportunité de **prise de parole** et de **prise de position commune** des acteurs ainsi rassemblés.

Actuellement, Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche – Comté développe ou réfléchit à la réalisation de plusieurs évènements fédérés :

- Une offre de **Bus Tour** en région, pour laquelle de nouvelles formes de médiations et d'expériences de l'art peuvent être développées. La présence de relais en région, évoquée en préambule de ce pôle de réflexion, est fondamentale
- Des actions comme **Les 48 H de l'Art Contemporain** peuvent être à même de mettre un coup de projecteur sur un moment événementiel, avec une communication réalisée et diffusée de manière réfléchie et efficace
- Le **Salon des Éditions d'Art**, qui devient un évènement biennal et souhaiterait

devenir itinérant sur la région, permet de mettre le focus sur une pratique et des acteurs réunis pour un week-end de rencontres entre acteurs et public

- **D'autres initiatives** pourraient être développées avec les acteurs sur l'ensemble de la région comme par exemple **l'ouverture synchronisée d'ateliers d'artistes**, qui fait l'objet d'une **préconisation travaillée en micro atelier** et détaillée dans le Pôle de réflexion n° 1. Une **fédération des initiatives liant art et patrimoine historique** a également été proposée au cours des ateliers du SODAVI, incluant par exemple des évènements liés à la marche et à l'itinérance. Autant d'évènements qui sont de réels **atouts** pour le **tourisme**, la vie locale et donc **l'attractivité et le dynamisme culturel des territoires**
- Par ailleurs, Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté s'est vu confier **l'organisation et la coordination d'expositions de jeunes artistes diplômés issus des écoles d'art de la région**. Ces expositions auront lieu dans les lieux de diffusion sur tout le territoire pour **conforter les liens entre artistes et structures et renforcer le maillage territorial**. La sélection des artistes et leur répartition se fera en collaboration avec les structures concernées et la DRAC

### Préconisation 3.3. Représentation du secteur des arts visuels de Bourgogne Franche — Comté

TERME : MOYEN  
FAISABILITÉ : +  
EXISTANT :

- Salons existants dédiés aux élus (Cité 21, Cité 58...)
- Réseaux d'Élus
- Réseaux nationaux existants
- Réseaux informels existants

La **représentation** du secteur auprès des **partenaires, élus et interlocuteurs régionaux et hors région** est fondamentale pour **développer une image cohérente** des arts visuels en région Bourgogne Franche — Comté. Ce travail de valorisation, de sensibilisation et de démocratisation doit être constant et varié.

Il passe par :

- Une **représentation** du secteur **vis-à-vis des élus locaux**
- **Des rencontres professionnelles** en — et hors — région
- Une **représentation de la filière** régionale et de ses intérêts **au niveau national**

Amenés à gérer de nombreuses questions au quotidien, les élus locaux **manquent de temps, de connaissance de la filière et d'une vision d'ensemble du secteur des arts visuels**. Pour valoriser cette filière, il est important qu'elle se rende à la rencontre des élus, au sein d'évènements qui leur sont réservés, comme les salons. La représentation du secteur à ces occasions permet de **sensibiliser** davantage sur le sujet et surtout de **promouvoir les opportunités** véhiculées par les réseaux d'art contemporain, les artistes et collectifs... et la **richesse qu'ils constituent pour les territoires**. C'est l'occasion également de parler des **ponts possibles entre art et patrimoine, ou avec le tissu économique local** et montrer que **ces sujets ne sont pas réservés qu'aux aires urbaines, ni destinés uniquement à un public d'initiés**<sup>9</sup>.

Il a été proposé que Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche – Comté puisse effectuer ce travail de représentation, mais en l'état actuel, le réseau ne dispose pas d'assez de moyens humains.

Les **rencontres professionnelles** sont un moyen de créer et maintenir le lien entre les acteurs et de **garantir, au moins a minima, cette fonction de représentation du réseau**. Elles permettent aussi **d'intégrer efficacement les jeunes diplômés, les artistes récemment installés** sur le territoire pour développer la scène artistique locale et l'articulation entre tous les acteurs de la filière. Ces moments d'échange se sont faits plus rares avec la crise sanitaire, mais des initiatives de ce type existent bel et bien.

Des rencontres professionnelles en visioconférence ont aussi pu combler provisoirement ce manque de rencontres physiques. Elles peuvent venir compléter ponctuellement le travail de rencontres physiques, pour **résoudre la question de l'étendue de la région et de la mobilité des acteurs**. Culture Action et Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté organisent des évènements similaires.

Enfin le secteur des arts visuels en région Bourgogne Franche — Comté doit être **représenté au niveau national**, pour faire entendre sa voix et peser dans la balance des décisions. C'est aussi le moyen de **présenter une région unifiée et cohérente sur le plan des arts visuels**. Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté est d'ores et déjà présent auprès d'instances nationales tels le **CIPAC** (Fédération des professionnels de l'art contemporain) ou le **réseau informel des coordinateurs de SODAVI** en France.

Cette **mission doit perdurer, se structurer et se renforcer** pour l'avenir, avec l'appui des adhérents de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche – Comté, mais aussi celui de toute la filière pour que la région prenne toute sa place dans le dialogue national.

9 — Une initiative nationale propose des formations sur-mesure aux élus. Les arts visuels peuvent constituer une thématique possible : <https://videos.treplindeselus.fr>.

### Préconisation 3.4. Outil éditorial

TERME : MOYEN

FAISABILITÉ : ++

EXISTANT :

- Hors d'Œuvre
- Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté

Afin de construire une **cohérence artistique propre à la région**, l'idée d'un outil éditorial commun apparaît comme une possible **réponse à des manques**, identifiés dans tous les territoires de la grande région.

Cet outil aurait donc pour but de :

- Valoriser la scène artistique en Région
- Valoriser les structures de diffusion et les initiatives de qualité
- Faire connaître les collaborations et les projets sur la région dans un esprit d'ouverture manifeste
- Solutionner en partie les problèmes de visibilité de la filière
- Encourager l'écriture de textes sur le travail des artistes qui traversent le territoire

Cette préconisation a fait l'objet d'un micro atelier qui s'est attaché à résoudre des questions très pragmatiques (mise en place de l'outil, financement), à définir les contours du projet et à proposer une ligne éditoriale pour la revue. *La feuille de route est à retrouver en annexe du présent document.*

#### RÉFLEXIONS DU MICRO ATELIER

L'outil éditorial commun pourrait **prendre la forme d'une revue d'art**, éditée régulièrement et proposant un contenu de qualité.

Pour être percutante et remplir ses fonctions, la revue doit **se doter d'un fonctionnement professionnel** :

- Les tutelles doivent pouvoir garantir l'existence et la pérennité de cette revue d'art

- Le recrutement d'un.e coordinateur.trice de la revue au sein de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté est essentiel pour mener à bien ce projet
- Un comité de rédaction doit se structurer pour donner une réelle dynamique au projet
- Toutes les contributions doivent être rémunérées, même si la somme est symbolique ou modique
- D'autres sources de financement doivent être trouvées dans la définition du modèle économique (annonceurs, mécénat, soutien matériel pour l'impression et la diffusion, mutualisation, etc)

Le contexte dans lequel émerge cette préconisation et le simple fait qu'elle soit financée au moins en partie par des subventions publiques obligent à une modération du contenu et donc des propos. La revue ne pourra donc être militante et devra remplir des **missions d'intérêt public**.

Le lectorat choisi s'oriente vers un **public déjà sensibilisé** (le terme grand public n'étant pas ici adapté), mais pas non plus uniquement destiné à des professionnels du secteur ou des chercheurs. Les participants à la réflexion insistent sur un contenu « lisible » et compréhensible au maximum... sans pour autant nuire à la qualité des textes ou à l'ambition de la revue.

#### LA STRUCTURATION DE LA REVUE POURRAIT S'ÉTABLIR COMME SUIT :

L'existence de la revue repose sur l'idée d'un partenariat fort entre **Hors d'Œuvre**, la revue de l'association Interface et **Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche – Comté**, venant ici **conforter l'existant**.

- La revue d'art viendrait bénéficier de l'expertise et du réseau des deux associations (prestataires pour l'impression et la diffusion, collège de relecteurs, équipe professionnelle, réseau d'artistes et de structures, partenaires...) ainsi que du support papier et de la distribution de la revue d'Interface
- Les subventions allouées au projet viendraient ainsi sécuriser la revue existante (qui n'a ni les mêmes fonctions ni les mêmes

contenus) et conforter son existence, tout en permettant l'émergence d'une revue d'art dédiée à la région

- Par ailleurs, une collaboration peut être envisagée avec le projet **Documents d'Artistes**, s'il est réalisé. En effet le réseau passe régulièrement commande de textes sur les artistes, et ces écrits sont adjoints à leur présentation sur le site internet.

Ce partenariat s'illustrerait particulièrement à l'occasion de la parution de la revue : **une version imprimée et encartée deux fois par an avec l'impression du numéro semestriel de Hors d'Œuvre. Le reste du temps, la revue pourrait paraître en version numérique.**

Dans tous les cas, la régularité de parution est signifiée comme importante aux yeux des participants au micro atelier :

- Les deux numéros papier sont à envisager comme des « numéros spéciaux » : Best-of, thématique special, etc.
- Un site internet est nécessaire pour porter les versions numériques de la revue et apporter un contenu augmenté (archives, articles supplémentaires le cas échéant) et permettre l'interactivité déjà citée (éventuels droits de réponse, achat des numéros papier), entre autres

Ce site pourrait être soit autonome et construit de manière simple et modulable (Wordpress), soit hébergé par le site de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté

# Pôle 4

## MÉDIATION ET PUBLICS

Le quatrième pôle de réflexion proposé dans cette priorisation des préconisations concerne le public. Dès lors que la visibilité des artistes est améliorée, que le territoire est irrigué en arts de manière équitable et qu'un réseau efficace permet de faire dialoguer tous ces facteurs, il reste la question du public. **Quelle éducation aux arts pour les jeunes générations ? Comment favoriser l'accès du public aux structures et aux œuvres ? Comment réduire les inégalités d'accès et d'éducation à la culture en général, et aux arts visuels en particulier ?**

Pour favoriser l'éducation à la culture, l'éducation artistique et culturelle (EAC) est un dispositif mis en place par l'État depuis plusieurs années.

L'éducation artistique et culturelle (EAC) à l'école répond à trois objectifs :

- Permettre à tous les élèves de **se constituer une culture personnelle riche et cohérente** tout au long de leur parcours scolaire
- Développer et renforcer leur **pratique artistique**
- Permettre la **rencontre des artistes et des œuvres**, la fréquentation de lieux culturels<sup>10</sup>

Or, l'éducation artistique et culturelle (EAC) a pris une place centrale dans le travail de beaucoup d'artistes en leur assurant des revenus, mais **imposant parfois des limites** dans leur marge de manœuvre.

Quelques préconisations vont dans le sens **d'une EAC encore plus impactante** pour les publics scolaires entre autres et d'une **meilleure formation des enseignants** sur le sujet :

- Permettre par exemple des flux vers l'extérieur des établissements scolaires concernant les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC)
- Mieux former les enseignants et favoriser les rencontres entre les enseignants et les acteurs de la filière arts visuels

<sup>10</sup> — Source : <https://www.education.gouv.fr/l-education-artistique-et-culturelle-7496>

Par ailleurs, l'**accessibilité** à l'art reste une **problématique en dehors de l'école**. Dans le cercle familial, l'**accès à la culture varie énormément en fonction de nombreux critères liés à l'environnement social mais aussi géographique**. Ce problème persiste après l'école, et tous les publics n'ont pas les mêmes chances d'accès face à l'accès aux arts visuels.

Des solutions sont ici proposées :

- Mettre en œuvre des actions en faveur de la **mobilité des publics et de l'accessibilité des lieux** : favoriser des **modes de transports « doux »** et développer un **« Pass culture » régional**

## Préconisation 4.1. L'éducation artistique et culturelle (EAC)

### Préconisation 4.1.1 Permettre aux classes plus d'échanges avec l'extérieur dans le cadre de l'EAC

TERME : COURT  
FAISABILITÉ : +  
EXISTANT :

- Projets développés par le 19 CRAC, Centre régional d'art contemporain de Montbéliard : « Les Petits Médiateurs » et « Ma classe au 19 »
- Actions de l'association Hors Cadre à Auxerre

Entre règles de sécurité, contraintes sanitaires et gestion des flux, **l'école est devenue moins perméable aux échanges** avec le reste de la société, et les flux d'entrée et de sortie s'en sont trouvés restreints. Pourtant, dans le cas de l'Éducation artistique et culturelle, il est nécessaire d'encourager les sorties culturelles **pour conserver un lien avec le monde des arts visuels**. Les expositions, les ateliers d'artistes et les événements artistiques ne sont pas tous transportables au sein des écoles.

Les sorties scolaires sont contraignantes (temps, accompagnement, sécurité) mais elles restent capitales pour l'éveil et l'éducation à la culture en général et aux arts visuels en particulier.

### Préconisation 4.1.2 Formations et rencontres entre enseignants et structures

TERME : LONG  
FAISABILITÉ : +  
EXISTANT :

- Actions de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté
- Actions du FRAC Franche — Comté
- Formations existantes de l'Éducation Nationale

L'année scolaire est riche et dense, et le corps enseignant peine généralement à dégager du temps pour la formation et les projets « hors programmes ».

L'éducation artistique et culturelle (EAC) fait partie des projets parfois passés au second plan, et de ce fait **les professeurs n'ont pas toujours toutes les clés de compréhension** du projet et de son mode de fonctionnement, **entraînant l'appauvrissement du principe même** de l'éducation artistique et culturelle. En effet, le concept de l'éducation artistique et culturelle (EAC) tel qu'il est actuellement **réduit le rôle de l'artiste à celui de prestataire. Sa place et donc sa marge de manœuvre pourraient être repensées.**

De nombreux cycles de formation existent pour le corps enseignant, mais leur existence n'est pas toujours mise en valeur. Par ailleurs, il est important de maintenir et développer le lien avec « l'extérieur », soit les structures de diffusion des arts visuels et les acteurs de la filière, qui sont tous partie prenante de l'éducation artistique et culturelle.

Il existe des initiatives sur le territoire qui vont dans le sens d'une meilleure formation des enseignants et du partage d'informations sur ce sujet :

- Certaines communes proposent des journées type « **portes ouvertes de l'EAC** » avec des rencontres d'acteurs culturels locaux, des visites de montages d'exposition... C'est un modèle à développer
- Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté œuvre aussi à cette réflexion par ses **actions de terrain**. Il peut donc constituer une base pour étendre ce type d'action
- Les **conseillers pédagogiques expriment leur volonté de conforter** leur rôle
- **L'inspection académique agit comme un relais**, son rôle doit être conforté
- Des temps de formation dédiés aux professeurs existent : il faut donc profiter de cette opportunité (« animation pédagogique ») pour **emmener les enseignants et futurs enseignants sur le terrain**, à la rencontre des artistes, de leurs ateliers...
- Au sein des **résidences Excellence Métiers d'Art, le temps de l'artiste est mieux réparti entre pédagogie et création** ; il doit en être de même à l'école dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle (EAC).

### Préconisation 4.2. Mobilité et accessibilité des publics

#### Préconisation 4.2.1. Favoriser les modes de transport doux

TERME : MOYEN / LONG  
FAISABILITÉ : ++

Les préconisations issues du SODAVI militent pour un maillage territorial plus dense, c'est-à-dire **doter les zones rurales ou péri-urbaines de plus de structures** en lien avec les arts visuels. Cette volonté permet par ailleurs de **réduire la fréquence et la durée des transports** pour se rendre de son domicile à un lieu culturel. « *Le secteur correspond (...) à un nombre considérable de déplacements. La culture et les loisirs sont en effet la troisième cause de mobilité des Français, juste derrière le travail et les achats* <sup>11</sup> »

Néanmoins, si dense que soit ce futur maillage, le transport reste une réalité incontournable pour beaucoup. Comment alors s'enrichir des arts visuels sans appauvrir la planète ? L'une des recommandations du SODAVI en région est de favoriser des modes de transports plus doux. Le milieu du spectacle vivant tend à généraliser le principe du **covoiturage** pour ses événements (festivals, concerts...) via la mise en place de plateformes, applications ou onglets dédiés sur leurs sites internet. Cette bonne pratique peut inspirer le secteur, mais les collectivités doivent aller encore plus loin.

La région Bourgogne Franche – Comté compte bon nombre de **petites lignes TER** déficitaires voire même déjà fermées. Réhabiliter et maintenir ces lignes peut devenir un vrai enjeu pour la mobilité des usagers et pour l'attractivité. Faciliter la mobilité des publics permet en effet de densifier la vie culturelle locale, et incite les jeunes artistes à rester

sur le territoire. Cela participe du dynamisme économique de la région. On peut citer des projets prometteurs sur le plan national, tel le **Taxirail**<sup>12</sup> qui permettent de maintenir ces lignes à moindre coût.

#### Préconisation 4.2.3 Développer un « pass culture » pour les arts visuels

TERME : MOYEN  
FAISABILITÉ : +  
EXISTANT :

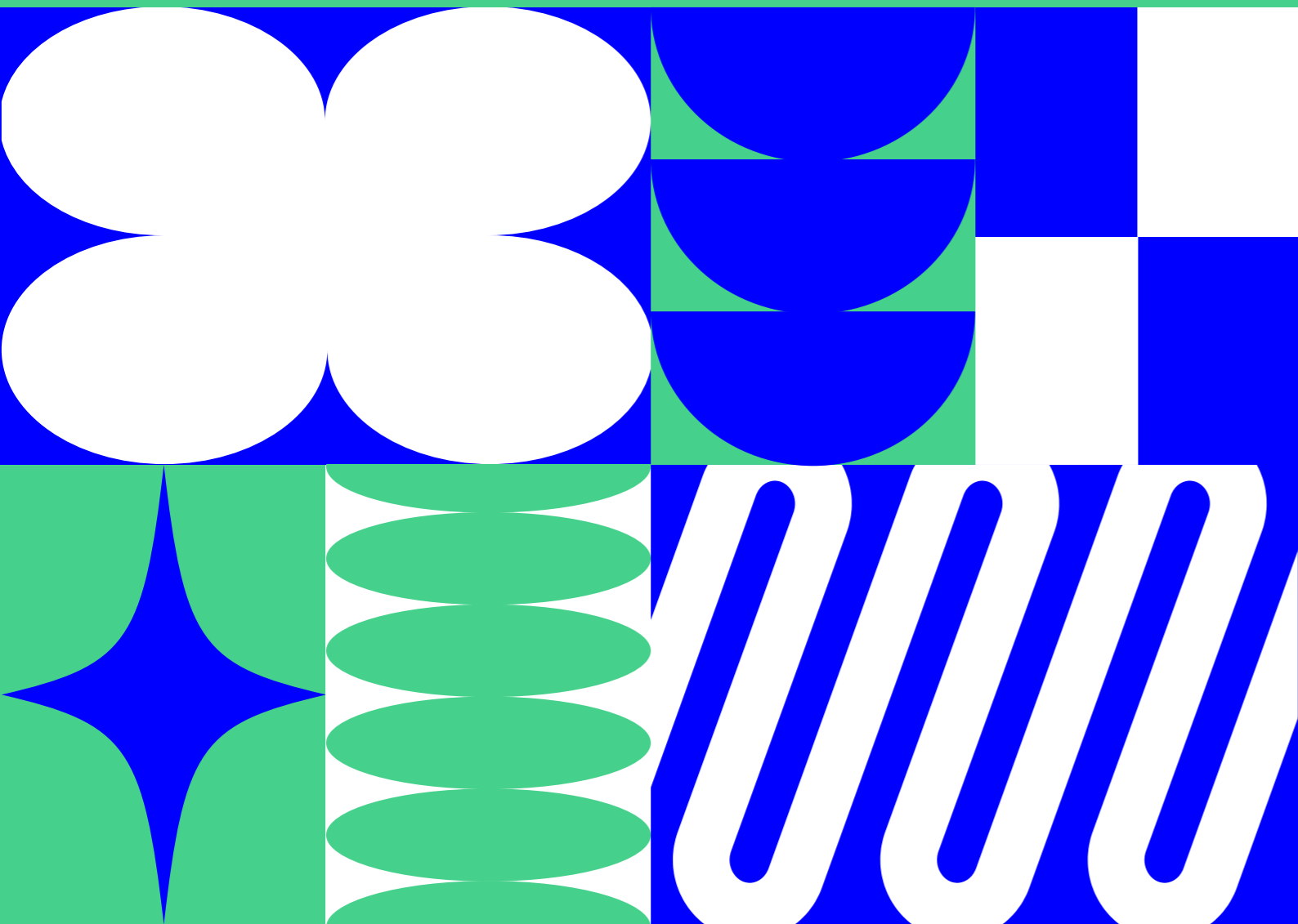
- Carte avantages jeunes développée par la région Bourgogne Franche — Comté comme modèle
- Certains partenaires figurant sur la carte avantages jeunes sont donc déjà sensibilisés au concept

Pour faciliter la **mobilité et l'accès à la culture**, une des préconisations du SODAVI se base sur une **initiative locale qui fonctionne très bien : la carte avantages jeunes** délivrée par la région à tous les jeunes de moins de 30 ans, sans aucune condition de revenus. Elle permet d'accéder à des réductions ou des places gratuites dans des centaines de structures de la vie quotidienne (assurances, restaurant, permis, contrôle technique, commerces) mais également culturelles : festivals, musées, concerts... Un pass culture régional pourrait donc être développé sur le même principe, en intégrant des **réductions couplées : transport + entrée gratuite** dans un lieu de diffusion artistique, y compris les plus petits.

11 — Source : Rapport intermédiaire du Shift Projet « Décarbonons la Culture ! »

12 — <https://www.taxirail.fr>

# Le point de vue de Seize Mille



Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté a été chargé de l'organisation du SODAVI par la DRAC et la Région Bourgogne Franche — Comté.

C'est un des acteurs importants de la mise en réseau du secteur des arts visuels en région. Son rôle dans l'organisation du SODAVI a consisté en :

- L'identification des professionnels concernés
- La définition des problématiques
- La conception et la coordination des différentes phases et de l'étude
- L'animation du réseau d'acteurs et d'organismes
- La production de la synthèse finale

En tant que structure organisatrice, le réseau n'a donné son point de vue au cours de l'étude que sur sollicitation directe des autres professionnels du secteur, et sur des sujets très précis, notamment concernant les missions ou le devenir du réseau. Il n'a pas cherché à défendre ses intérêts ou étendre ses missions de lui-même. Néanmoins, ayant une excellente vue d'ensemble de la filière art visuel en Bourgogne Franche — Comté, il a souvent été sollicité pour expliciter ce regard au cours des étapes du SODAVI, pour détailler la situation régionale ou apporter des connaissances issues de ses missions.

A la fin de l'étude globale du SODAVI, il a semblé juste de faire entendre la voix du réseau lui-même, certaines préconisations ou problématiques n'ayant pas été abordées par d'autres participants au cours de l'étude. Beaucoup de préconisations issues des participants vont dans le sens d'un renforcement du rôle et des missions de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté. Le réseau se devait donc de prendre la parole sur ces préconisations qui le concernent, et apporter un éclairage sur ses propres idées en matière de développement et de structuration des arts visuels en région Bourgogne Franche — Comté.

## Maillage du territoire et fragilité des petites structures

Pour qui regarde l'évolution sur le temps long des actions et lieux en faveur des arts visuels sur la région Bourgogne — Franche-Comté, on peut constater un maillage de moins en moins homogène sur le territoire en raison de la disparition d'événements ou de structures clés tels le Château de Tanlay, le Centre d'art Contemporain de Pougues-les-Eaux ou les expositions des écuries Saint-Hugues à Cluny, qui semblaient pourtant bien ancrés dans leur territoire. Par conséquent, les structures de diffusion importantes se concentrent de plus en plus dans les centres urbains : Dijon, Besançon et l'Aire Urbaine de Belfort/Montbéliard.

Cette évolution s'effectue aux dépens de zones géographiques comme la Bourgogne du Nord et du Sud et, à une moindre échelle de l'Ouest, ainsi que le département de la Haute-Saône, qui ne possèdent aucune structure de diffusion d'envergure. Cette évolution s'effectue aussi aux dépens des publics, en particulier ruraux, qui bénéficient de moins en moins d'actions artistiques de proximité ou d'expositions d'envergure.

Pourtant, de petites structures et des actions de diffusion de collectifs d'artistes existent, dont la qualité est reconnue professionnellement. L'attention médiatique concentrée sur les centres urbains et le manque de soutien politique local affectent grandement leur visibilité et leur confèrent une fragilité structurelle à même de les faire disparaître.

De plus, ces lieux naissent généralement d'initiatives individuelles d'artistes ou d'acteurs des arts visuels, avant d'être plus ou moins soutenues par une ou des collectivités. Leur durée de vie limitée est souvent liée à l'épuisement des porteurs de projets, souvent seuls, avec un statut précaire. Par manque de moyens, ils ne peuvent se rémunérer qu'à temps partiel, quand ils ne sont pas bénévoles.

Pourtant, nous savons tous que l'ancrage d'un lieu ou d'un évènement sur un territoire se fait dans la durée pour impliquer et fidéliser un public, puis induire une dynamique de territoire par des croisements de compétences et collaborations.

Il nous semble donc nécessaire de :

- Revoir la **cartographie des lieux de diffusion** du territoire régional afin d'encourager ou mieux soutenir des initiatives dans les « zones blanches » identifiées : repérage des initiatives les plus pertinentes, amélioration des statuts et conditions de travail, agrandissement et professionnalisation/formation des équipes, soutien à une montée en puissance des programmations
- Réaliser un **meilleur suivi des actions des petites structures par les collectivités et une sensibilisation des élus locaux** à l'enrichissement de leur territoire par l'implantation artistique. Leur présence plus soutenue encouragerait également à plus de suivi des **médias locaux** (presse, télévision et médias numériques), que l'on sait indispensables pour la mobilisation des publics
- Instituer un **soutien financier plus fort et plus souple** accompagné d'une **simplification administrative** de la part des collectivités (villes, agglomérations, communautés de communes, départements, Région et DRAC). Les financements sont en effet de plus en plus ciblés et tributaires d'appels à projets complexes et chronophages pour des équipes restreintes. Les conventionnements triennaux pourraient également être accessibles aux petites structures

## Encourager l'installation et la visibilité des artistes sur le territoire

Cet état de fait est d'autant plus paradoxal en Bourgogne-Franche-Comté que le SODAVI aura permis de constater une installation croissante des artistes (collectifs et individus) en milieu rural et dans les villes moyennes, plus particulièrement en Bourgogne du Nord et du Sud. Il semble donc urgent d'acter cette évolution positive et de l'encourager également dans le reste de la Région, en particulier en Franche-Comté : ni régionalisme au service d'un marketing des territoires, ni « animation des territoires » (selon le mot d'Ann Guillaume), il s'agit plutôt de faire du milieu rural et des villes moyennes un lieu des possibles (décantation culturelle, création, accès à la culture) au même titre que les grands centres urbains, en donnant aux artistes plus de visibilité et d'outils et en (re)pensant les dispositifs de diffusion de l'art et de soutien aux artistes :

- Création de **Documents d'Artistes**, d'une **plateforme de ressources** et **d'ouvertures d'ateliers** comme il a été précédemment préconisé,
- **Moyens renforcés de Culture Action** pour un élargissement de leur action sur toute la Région (informations sur le statut d'artistes, formations, etc.),
- **Aide à l'installation** renforcée, en particulier pour les collectifs d'artistes,
- Engagement des collectivités à **intégrer des ateliers d'artistes** dans la réfection d'anciens bâtiments ou la construction de nouveaux (logement, conversion de bâtiments en structures culturelles, etc.)
- Développement des résidences de recherche et création (éventuellement en lien avec un territoire) qui manquent cruellement dans notre Région et qui permettraient de valoriser le potentiel culturel et historique des territoires tant auprès des artistes que des publics, tout en impliquant tous ces acteurs

Il va sans dire que cette implantation va de pair avec les préconisations précédemment émises sur le maillage des territoires et les petites structures, tous les éléments de la filière participant à créer la dynamique recherchée. La présence et la légitimité professionnelles de lieux de diffusion encouragent également les artistes à s'installer.

## Renforcement de Seize Mille réseau art contemporain Bourgogne Franche — Comté

Nous souhaitons également insister sur la nécessité de renforcer le réseau Seize Mille pour **palier un déficit global de visibilité** des arts visuels de Bourgogne-Franche-Comté. En élargissant son champ d'activité, Seize Mille deviendrait encore plus attractif pour les acteurs des arts visuels et les inciterait à plus s'engager dans le réseau. En plus de la gestion d'une communication commune (du réseau ou d'une action de territoire par plusieurs structures) et d'évènements communs (48 h de l'art contemporain, ouvertures d'ateliers, gestion de l'outil éditorial, etc.), il s'agirait de mettre en place :

- **Des rencontres professionnelles** (en collaboration avec Culture Action) afin de renforcer la professionnalisation du secteur, par une offre de conseils, de soutiens et de formations adaptées aux acteurs des arts visuels. Par le biais de rencontres, workshops ou séminaires qui auraient aussi la valeur de fédérer les acteurs du secteur et d'encourager plus de concertation, voire de co-construction de programmations entre les structures de diffusion pour permettre l'itinérance d'expositions importantes ou la promotion des œuvres de jeunes artistes
- Ces rencontres nous font prendre conscience de la nécessité de repenser le **dispositif d'adhésion des artistes, pour mieux les intégrer au réseau**
- Des **voyages de presse** par zones géographiques puisque Seize Mille collecte déjà la plupart des informations de ses membres et d'autres initiatives portées par des structures non membres

La couverture ou le relais des actions par les médias spécialisés n'est accessible que pour les structures qui peuvent mobiliser un budget pour les voyages de presse ou des publicités payantes. Seize Mille pourrait mutualiser des voyages groupés ou des annonces via un.e attaché.e de presse dédié.e, qui pourrait être un service supplémentaire que rendrait le réseau art contemporain

- Un **calendrier professionnel** partagé sur une plateforme (Plateforme de ressources par exemple), à charge à chacun d'y inscrire ses propositions et de jouer avec les dates les plus propices, qui permettrait peut-être de mieux coordonner les évènements sur le territoire
- Un renforcement et une réorganisation de la gouvernance de Seize Mille, pour garantir sa force de frappe, consolider ses missions et mieux impliquer ses membres dans le quotidien de l'association

## À propos des écoles d'art

Bien que les écoles d'art de Bourgogne Franche-Comté ne relèvent de la responsabilité ni de Seize Mille, ni du SODAVI, cette démarche a révélé le peu de concertation des écoles avec les autres acteurs. Seize Mille préconise donc dans un avenir proche une réflexion plus poussée sur la place des écoles d'art dans la filière, les collaborations qui pourraient en être attendues, leur rôle dans l'accompagnement des jeunes diplômés devant intégrer le milieu de l'art, ses institutions, son marché. Les collaborations mentionnées représentent un vivier de projets précieux pour le dynamisme de la filière et la valorisation des jeunes artistes.

## Conclusion : vers un contrat de filière et une charte des bonnes pratiques ?

Les deux préconisations suivantes n'ont pas été abordées par les participants au cours des ateliers SODAVI, et émanent donc du réseau lui-même.

1. Toutes les préconisations émises tout au long de ce document pourraient trouver une issue dans un **Contrat de filière des arts visuels en Bourgogne-Franche-Comté** (tel que mis en place en Nouvelle Aquitaine par exemple) qui permettrait d'acter :
  - L'engagement des collectivités pour une équité territoriale et vis-à-vis des nouvelles préconisations
  - La coopération entre les divers acteurs de la filière et leur interdépendance dans les processus de soutien et d'accès à la création
  - Les bonnes pratiques dans la diffusion des arts visuels : conditions de travail des artistes et des équipes, nécessité de l'expérimentation
2. Définir une **charte des bonnes pratiques** (telle que mise en place dans le Grand Est par exemple), permettrait de sensibiliser élus locaux et petites structures associatives aux pratiques tout à la fois usuelles et nécessaires dans le champ des arts visuels. Elle pourrait aborder les sujets suivants :
  - Rémunération des artistes et contractualisation de leurs interventions
  - Fournir aux artistes un accompagnement professionnel pour le montage de leur exposition ou de leur œuvre
  - Mise en place d'un dispositif de médiation
  - Coopération entre toutes les parties : artistes, curateurs, collectivités, etc

L'état des lieux des arts visuels en Bourgogne-Franche-Comté a montré que des différences persistent entre les deux anciennes régions : la Bourgogne a développé plus d'initiatives individuelles, en particulier dans le champ du mécénat d'entreprise, tandis que la Franche-Comté bénéficie d'une tradition de solidarité et de mise en réseau. Plutôt que de les opposer, appuyons-nous sur ces différences pour que tous en bénéficient.



# Conclusion

Si parmi les dizaines de préconisations énoncées, il a été décidé d'en présenter seulement une quinzaine au sein de quatre « pôles de réflexion », c'est pour démontrer que, sous l'apparente complexité de la filière, résident en réalité de grandes problématiques dont la compréhension puis la résolution pourraient stabiliser le secteur et lui permettre de mieux travailler.

Une meilleure visibilité des artistes, une plus vaste mise en réseau, un maillage du territoire plus équitable et un secteur en phase avec les enjeux citoyens et écologiques du XXI<sup>e</sup> siècle pourraient donner aux arts visuels un nouvel essor en Bourgogne Franche — Comté, avec des répercussions positives sur tous les secteurs d'activité (économique, social, touristique) et tous les pans de la société (professionnels, élus, publics éloignés de la culture, scolaires...)

Ce SODAVI s'est tenu dans un contexte sanitaire et social compliqué (COVID -19), qui a mis en lumière la fragilité des artistes et la dépendance des structures de diffusion à de nombreux facteurs extérieurs. Il a semblé difficile à l'ensemble des acteurs impliqués de prendre du recul sur le quotidien en cette période, mais le nombre et l'étendue des préconisations prouvent la résilience et la capacité de travail de ce secteur. Ces préconisations montrent l'ampleur du travail à engager, ne serait-ce qu'au niveau régional ou très local, pour que chacun y trouve son compte et que les arts visuels s'épanouissent en région. Néanmoins, ce SODAVI n'a pas servi qu'à lister des projets ou des propositions. Il a permis à tous les participants et aux instances organisatrices de prendre conscience de l'existant et de l'immense potentiel de la filière des arts visuels en Bourgogne Franche — Comté.

C'est donc un éclairage positif qu'apporte ce SODAVI en région, en nous montrant les directions à prendre, sans jamais tomber dans le fatalisme ou la plainte. Bien au contraire, pour chaque préconisation existent des initiatives ou des acteurs porteurs ou volontaires, qui ne demandent qu'à mieux travailler ensemble et à être plus visibles et plus efficaces.

Là où on a pu penser que le SODAVI ne serait qu'une somme de doléances puis de tâches irréalisables, il devient une feuille de route structurée et positive.

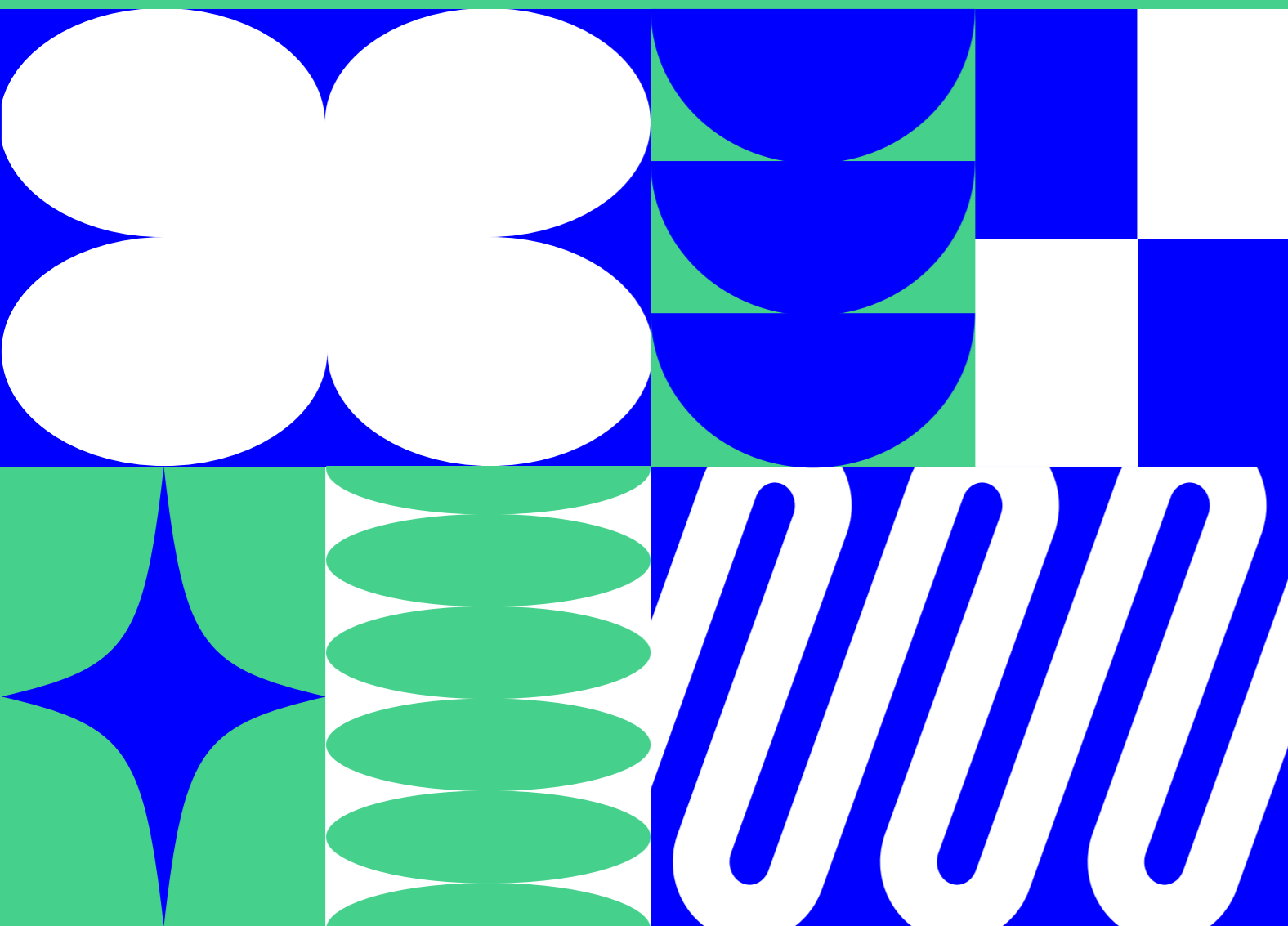
L'ensemble des parties prenantes de ce SODAVI espère et attend une suite concrète à cette étude, qui aille dans le sens du développement et de l'amélioration de tout un écosystème, et qui rende aux arts visuels la place qu'ils devraient avoir au sein de la région.

**Synthèse micro-ateliers :****03**

- 1 — Feuille de route « Outil éditorial » 04
- 2 — Feuille de route « Plateforme de ressources » 07
- 3 — Feuille de route « Ouverture synchronisée d'ateliers d'artistes » 12

**Synthèse des ateliers :****16**

- 1 — Imaginer de nouveaux outils au profit de la visibilité du travail des artistes 17
- 2 — Mise en réseau pour structurer le secteur des arts visuels 22
- 3 — La création en Bourgogne Franche-Comté 25
- 4 — Du local à l'international : les enjeux de la mobilité pour le secteur des arts visuels 29
- 5 — Vers de nouvelles collaborations structurantes 33
- 6 — Les enjeux de la diffusion et des publics : la médiation au cœur des projets 39
- 7 — Le maillage équitable du territoire 46
- 8 — Penser ensemble une nouvelle économie 51

**Ressources et liens – Le Padlet****56****Les 54 préconisations****109**

Lien vers :  
[http://www.seizemille.com/sodavi\\_annexes/](http://www.seizemille.com/sodavi_annexes/)





Seize Mille, réseau art contemporain  
Bourgogne-Franche-Comté  
12 rue Louis Pergaud  
25000 Besançon

- **Coordination réseau**  
Charlotte Saba  
contact@seizemille.com  
07 83 84 10 62
- **Coordination SODAVI**  
2019/2020 Kelly Fené  
2021/2022 Clémence Pierrat  
sodavi@seizemille.com
- **Chargé de mission et de développement**  
Pierre Soignon  
actions@seizemille.com

[ww.seizemille.com](http://ww.seizemille.com)  
[www.facebook.com/reseauseizemille](https://www.facebook.com/reseauseizemille)  
[www.instagram.com/seizemille\\_artcontemporain](https://www.instagram.com/seizemille_artcontemporain)  
[www.linkedin.com/in/seizemilleartcontemporain](https://www.linkedin.com/in/seizemilleartcontemporain)

Seize Mille reçoit le soutien de la DRAC  
Bourgogne – Franche-Comté, de la Région  
Bourgogne – Franche-Comté et de la ville  
de Besançon

Seize Mille est membre du CIPAC – Fédération  
des professionnels de l'art contemporain